

N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

D E D I É A U R O I.

J A N V I E R 1778.



A N E U C H A T E L,
De l'imprim. de la Société Typographique.

.

, ,

, ,

,

2

2

2

2

.

,

-



NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Eloge historique de M. Albert de Haller, membre du conseil souverain de la ville & république de Berne, chevalier de l'étoile polaire, président de la société royale de Göttingue & de la société éconóm. de Berne, membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe.*

LA vie des hommes célèbres qui ont étendu la sphère des sciences, intéresse la postérité, & honore la patrie qui les a vu naître. Nous croyons devoir au public & à la gloire de la Suisse, les principaux traits de

4 JOURNAL HELVETIQUE.

la vie d'un savant, aussi extraordinaire par ses vastes connaissances que par les qualités brillantes de l'esprit.

Albert Haller naquit à Berne le 16 octobre 1708. Il était issu d'une famille patriennne. Dans les premières années de sa vie, sa santé fut très-délicate; la nature lui avait prodigué les dons du génie aux dépens des forces du corps. Une ardeur extrême pour l'étude & des talens extraordinaires se développèrent dès sa plus tendre jeunesse. On en cite des traits incroyables. A l'âge de quatre ans, il expliquait aux domestiques de son père des passages de la sainte Ecriture. Il mettait par écrit, de jour en jour, les mots nouveaux qu'il apprenait, dans un âge où les autres enfans savent à peine lire. A neuf ans, il avait composé un dictionnaire hébreu & grec, & une grammaire chaldaïque. Il compila dans le même tems près de deux mille biographies, qu'il acheva dans ses voyages, & qu'il brûla dans la fuite. A l'âge de neuf ans & demi, il fut reçu aux classes publiques, & fit en grec le thème d'épreuve que les autres écoliers composent en latin. Son talent poétique se déclara dès l'âge de dix ans. Il aimait tellement les fruits de sa plume, qu'un soir, surpris par un incendie, il ne songea à sauver de tous ses effets, qu'un cahier qui contenait ses

vers. Quand son goût fut plus formé, il brûla ce qu'il avait sauvé des flammes, & ne conserva que ce qu'il crut digne d'être présenté au public. La première de ses productions, qui est restée, est une ode sur la grandeur de Dieu, composée à l'âge de dix-sept ans. Il alla, en 1722, étudier à Bienne, sous le docteur Neuhaus, son parent, qui le dégoûta de la philosophie de Descartes, par cela même que son maître était cartésien. Son goût décidé pour la médecine, le conduisit l'année suivante à Tubingue, où il étudia sous Duvernoy & Camerarius. La renommée du grand Boerhaave, qui devint le maître des plus célèbres médecins de l'Europe, l'engagea à aller à Leyde en 1725. Cette université attirait alors tous ceux qui s'attachaient à la médecine. Albinus, digne collègue de Boerhaave, un grand théâtre d'anatomie, un jardin de botanique, offraient à M. Haller tous les secours nécessaires. Une mémoire étonnante, apanage ordinaire & indispensable de ceux qui doivent aller loin dans les sciences, lui permettait en tout tems de joindre à ses études favorites la lecture de tous les livres qui pouvaient l'intéresser. Rien n'échappait à son avidité : poésies, romans, tout ce qui portait l'empreinte du génie, passait sous ses yeux. Ce fut à Leyde qu'il adopta l'habitude de

faire des extraits de livres, ce qu'il a continué jusqu'à sa mort. On a trouvé dans sa bibliothèque plus de trente volumes d'extraits. La gazette de Göttingue, dont il fut long-tems le principal rédacteur, lui doit environ douze mille articles. Après avoir achevé son cours d'études à Leyde, il fit un voyage dans les Pays-Bas, & dans une partie du nord de l'Allemagne. Ce fut alors qu'il connut le célèbre *Kuyseh*. Il obtint à Leyde, en 1727, le grade de docteur, & publia sa première dissertation *de ductu salivali Coschwiziano*. Le desir de connaître les hommes célèbres de son tems, le conduisit en Angleterre & en France. Ce fut dans ce voyage qu'il connut *Scheuchzer*, *Chefelden*, *Douglass*, *Winslow*, *le Dran*, *Jussieu*, *Geoffroy*. Il fréquenta les hôpitaux, pour joindre l'expérience à la théorie. De retour en Suisse, il se rendit à Bale, pour fréquenter les leçons de Jean Bernoulli, un des plus grands mathématiciens de l'Europe, sous lequel il fit de grands progrès. Il composa lui-même un traité d'arithmétique, un autre de géométrie, & un d'algebre; il mit en même tems au net les leçons de Bernoulli. Nous rapporterons ici une anecdote qui le regarde; les plus petits traits servent à peindre les hommes célèbres. Il avait conçu à Bale le plan de son poëme sur les Alpes, composé

en strophes régulières de dix vers; genre difficile, où chaque strophe forme un tableau, & dont il avait sans doute pris l'idée dans les poésies du Tasse & de l'Arioste. Il logeait alors chez un négociant. Souvent le maître de la maison se faisait attendre pour diner. Ce fut dans ces momens perdus qu'il composa une partie de ce poème, qu'il traçait avec la pointe de sa fourchette sur une assiette d'étain. Pendant son séjour à Bâle, il donna des leçons d'anatomie, pour le professeur Mieg; qui était malade. Il avait conçu dans le même tems le plan de son grand ouvrage sur les plantes de la Suisse. Dix voyages consécutifs dans les montagnes, lui fournirent une ample moisson de botanique, & lui inspirèrent l'idée de chanter ces mêmes Alpes, où il étudiait la nature; sujet vraiment sublime & qui ne pouvait être traité, comme l'a fait notre illustre compatriote, que par un génie du premier ordre. De retour à Berne en 1729, il pratiqua la médecine avec succès, dès l'âge de vingt-un ans. Il a laissé un journal de médecine très-curieux. La première édition de ses poésies parut en 1734, imprimée chez son frère, sous nom d'auteur; mais personne ne s'y trompa. Les essais de poésie morale de Pope, parurent à peu près dans le même tems. Ces deux beaux génies, sans se connaître,

ſans rien favoir l'un de l'autre , mais nourris des mêmes lectures , ſe rencontrèrent quelquefois dans leurs penſées , d'une manière ſi frappante , que M. Haller jugea néceſſaire d'avertir dans des éditions poſtérieures , qu'il ne connoiſſait point les eſſais de Pope lorsqu'il compoſa les poéſies où l'on trouve ces rapports. Les connoiſſeurs auraient bien ſu toujours diſtinguer entre le plagiat & des rencontres fortuites , dont il y a aſſez d'exemples dans la littérature.

Notre ſavant engagea le gouvernement à établir à Berne un théâtre d'anatomie , dont il fut le démonſtrateur. Cet inſtitut utile eſt tombé après ſon départ pour l'Allemagne. Dans ce tems une des places de médecin penſionné par la ville devint vacante ; mais une loi qui n'admet à ces emplois qu'à l'âge de trente ans , en exclut M. Haller. C'était ſans doute la ſeule exception qu'on pouvait lui oppoſer. Il devint bibliothécaire , & occupa cette place pendant deux années. Son eſprit infatigable l'engagea à écrire de ſa main le catalogue de la bibliothèque & du cabinet de médailles confié à ſes ſoins. La première académie qui l'aggréga , fut celle d'Upſal en 1734.

Il venait d'épouſer une jeune perſonne qu'il aimait avec tendreſſe. Il fut arraché du ſein de ſa patrie en 1736 , pour occuper à

Göttingue une place de professeur d'anatomie, de chirurgie & de botanique. Cette époque fut suivie de près d'une affliction qui lui laissa une plaie profonde. Sa tendre épouse partit avec lui, attaquée d'une maladie de langueur, & ne survécut qu'un mois à son arrivée à Göttingue. Celle qu'il avait chantée sous le nom de Doris, fut immortalisée dans l'ode à Marianne.

Dès lors la vie de M. Haller devint une carrière de travaux immenses. Aux leçons qu'il donnait, aux démonstrations d'anatomie, il joignit la composition des ouvrages qui lui ont fait tant d'honneur. Ce fut pendant ce séjour de dix-sept ans à Göttingue, qu'il publia ses commentaires sur différens ouvrages de Boerhaave, l'énumération des plantes de la Suisse, les *Icones anatomicae*, éclaircies par son commentaire, les *Primæ lineæ*, ou premières vues de la physiologie, & quantité d'autres écrits. Sa réputation qui croissait de jour en jour, lui attirait de toutes parts des marques de distinction. Le roi de la Grande-Bretagne le nomma, en 1739, *archiater*, ou son premier médecin, ce qui n'était en effet qu'un titre d'honneur. Ce même prince lui donna en 1743 le rang de conseiller aulique. Le roi étant venu dans son électorat en 1748, M. Haller en fut accueilli comme il le méritait; & ce prince

lui fit obtenir, par sa recommandation à la cour de Vienne, des lettres de noblesse, dont il n'a jamais fait usage; mais que l'Allemagne, qui aime les titres, adopta en lui donnant celui de baron. La société de Londres l'avait reçu parmi ses membres en 1740, & celle de Stockolm en 1747.

Il avait obtenu en 1745 une place dans le conseil souverain de Berne, ce qui contribua sans doute à le rappeler chez lui. Son amour pour la patrie n'était pas seulement ce sentiment qui vit dans le cœur des républicains vertueux. Il portait dans ses veines cet instinct impérieux qui affecte les Suisses plus qu'aucune autre nation, & dégénère quelquefois en maladie, quand ils sont absens de chez eux.

Il avait éprouvé, dès l'âge de dix-huit ans, ce desir de revoir sa patrie, qui lui a dicté un de ses poèmes. Sa réputation lui attirait de tous côtés des offres séduisantes. A peine venait-il de refuser la chaire de botanique d'Oxford, à la place de Dillenius, & une autre chaire à Utrecht, que le roi de Prusse l'invita à passer dans ses états. Il venait d'être reçu membre de l'académie de Berlin; c'était en 1749. En 1751, il fut reçu de celle des curieux de la nature; en 1752, de celle de Bologne, & de l'académie de chirurgie de

Paris. Il avait formé dès lors le projet de se retirer dans sa patrie. Sa santé, altérée par une maladie dangereuse, à laquelle il avait risqué de succomber, s'épuisait par un travail continuel. Son genre de vie, qui ne laissait aucun moment aux douceurs de la société, devait contribuer à lui inspirer du dégoût. Il a exprimé lui-même, dans la préface d'un de ses ouvrages, le sentiment dont nous parlons. *Septemdecim annos inter, cadavera vixi*, disait-il en parlant de sa vie de Gottingue. Il obtint enfin sa démission en 1753, & se rendit au commencement de cette année à Berne, conservant la place de président perpétuel de l'académie royale de Gottingue. Cette université lui doit l'établissement d'un théâtre d'anatomie & d'un jardin de botanique. Il réunit le corps des chirurgiens, dont il fut le président. La fondation d'une église pour les réformés de Gottingue, est en partie due à ses soins. Ce fut encore lui qui contribua le plus au journal latin, intitulé *Relationes Gottingenses de libris novis*, qui ne ressemble pas à cette foule de journaux oisifs, dont l'Europe est inondée, mais où brille une science profonde qui éclaire les erreurs des écrivains dont il rend compte. A son retour en Suisse, l'académie des physiciens de Bale le reçut parmi ses membres.

Nous allons le voir entrer dans une carrière nouvelle, réunissant avec les sciences, les devoirs de la magistrature.

Le sort lui assigna à pâques 1753, un emploi qui n'exigeait que la présence corporelle, & qui ne le détourna pas de ses travaux ordinaires. En 1754, il fut envoyé dans le gouvernement d'Aigle, pour examiner quelques sources salées, dont la nature est trop économe pour les besoins des Suisses.

La même année, il obtint une des huit places d'académiciens étrangers de l'académie des sciences de Paris. Dès l'année suivante, il fut sollicité de retourner à Göttingue, sous des offres très-avantageuses; mais la voix de sa patrie & son propre penchant le retinrent à Berne. Il refusa également les invitations nouvelles de S. M. le roi de Prusse, & la place de chancelier de l'université de Halle, accompagnée de très-gros avantages. Il fut employé une seconde fois à visiter les salines d'Aigle. Dans le même tems, il rédigea, par ordre du gouvernement, diverses instructions contre les abus des médecins ou *maiges* de village, sur les *épizooties*, sur les moyens de rappeler les noyés à la vie, sur la dysenterie, & sur la peste qui régna en Pologne.

Ce fut vers le même tems que l'académie des arcades de Rome lui offrit une place

qui lui était due comme poète, dont les ouvrages étaient connus en Italie.

En 1757, il traça le plan d'une maison d'éducation pour les enfans des citoyens pauvres; cet institut, approuvé & protégé par l'état, lui doit en grande partie son existence & ses progrès heureux.

Les années 1757 & 1758 sont remarquables par la commission dont il fut chargé, avec M. le conseiller de Bonsteten, pour rétablir l'académie de Lausanne, par de meilleurs réglemens. M. de Voltaire vivait alors dans le voisinage de cette ville, & attirait les regards du public, qui redoubla d'attention à l'entrevue de deux hommes également célèbres, quoique leurs principes fussent très-différens. M. Haller, qui n'avait jamais goûté les plaisirs frivoles de la société, se laissa engager à assister à quelques spectacles, dont M. de Voltaire était l'ame & le principal acteur. Ce fut dans une conversation au sujet du dénouement de *Zaire*, qui fut représentée à Lausanne, que M. Haller dit ce mot également juste & agréable : *qu'on n'avait jamais vu donner un rendez-vous pour se faire baptiser.*

Le sort qui semblait veiller pour les sciences, arrangea les choses de manière que M. Haller fut élu, en 1758, directeur des salines de Roche, une des places du gouvernement, qu'on appelle bailliages. Les six

ans qu'il passa dans ce lieu , furent employés à composer sa *grande Physiologie* , à publier ses découvertes *sur les parties irritables & sensibles des animaux* , & un grand nombre d'autres écrits. Sa maison devint le rendez-vous des voyageurs qui arrivaient chaque jour pour voir en même tems un des endroits les plus curieux de ces contrées , & l'homme le plus célèbre de la Suisse.

La nature offrait à M. Haller l'occasion d'augmenter le trésor de ses connaissances. Il y travailla à compléter sa collection des plantes suisses , dont il donna , quelques années après , une édition très-augmentée. Il parcourut les montagnes voisines , dont il visita les minéraux & les végétaux ; il fit des expériences d'agriculture , & sur l'évaporation des eaux salées , & il publia , par ordre du gouvernement en 1765 , une année après son retour de Roche , une description du pays & le résultat de ses expériences. Il fut pendant quelque tems appelé à gouverner le pays d'Aigle , au nom des héritiers du baillif qui venait d'y mourir. Ce nouvel emploi l'engagea dans divers travaux. On l'employa à rédiger le code des loix civiles de ce district , & à la fixation des limites avec la république du Valais. De retour à Berne après six ans , il reçut de nouvelles sollicitations pour retourner à Göttingue.

L'année 1766 devint intéressante par les dissentions de la république de Geneve, qui entraînent de longues négociations. Il fut nommé membre du comité du conseil secret, employé dans ces affaires, & l'année suivante, dans les négociations de la république avec la France, au sujet des travaux de la ville & du port de Verfoy, qui furent enfin abandonnés sur les vives sollicitations des Suisses. M. Haller fit voir dans le cours de ces affaires épineuses, qu'il n'était pas moins homme d'état que savant. On aimait à l'entendre dans les séances du conseil des Deux-Cents; ses discours étaient précis & énergiques, ainsi que ses écrits. Sa santé allait toujours en déclinant. Il avait des maux aigus, que ni son expérience dans la médecine, ni les avis des plus grands médecins de l'Europe ne purent venir à bout de guérir. Peut-être que la vie sédentaire & la continuité du travail augmentèrent ses infirmités. Mais il répondait quelquefois à ses amis qui voulaient l'en distraire, par ce mot d'un pape : *sono venti-tre hore e mezza*, pour faire entendre qu'il n'avait pas de tems à perdre. Il n'avait d'autres récréations que la conversation de ses amis. Les assemblées de la société économique, dont il fut président depuis son retour de Roche, se tenaient chez lui. C'est dans ces séances,

qu'après avoir traité les affaires de la société, il se livrait quelquefois à des conversations variées, d'où l'on ne sortait jamais que charmé de ses connaissances en tout genre. Les découvertes des Européens dans toutes les parties du globe, étaient un de ses sujets favoris. On faisait avec lui le tour du monde, sans se lasser, & toujours en s'instruisant. Il s'était réservé comme un délassement de sa vieillesse, la composition d'un roman politique; ce fut *Ufong*, réimprimé plusieurs fois, & traduit dans toutes les langues. Le but de ce roman était de faire le tableau d'un prince absolu, occupé à rendre ses peuples heureux.

Alfred & Fabius suivirent. Dans le premier il traça le gouvernement anglais, & dans le dernier il se plut à faire voir les avantages d'une république bien gouvernée. Des amis zélés pour le christianisme, l'engagèrent à écrire ses lettres sur la révélation, & d'autres dans lesquelles il se proposa surtout de réfuter les erreurs d'un philosophe moderne célèbre. Né pour travailler jusqu'à son dernier moment, il ne discontinua pas son grand ouvrage, dont il a paru huit volumes, sous le titre de *Bibliothèque de botanique*, qu'il desira vainement de conduire à sa fin, & qui renferme des jugemens critiques sur tous les livres qui ont paru dans
les

les diverses sciences relatives à la médecine.

Ses maux redoublèrent, les deux dernières années de sa vie. Il reçut à la fin de 1776 une lettre du roi de Suede, avec l'ordre de l'étoile polaire. En 1777, l'académie de Pétersbourg le reçut parmi ses membres. Tous les étrangers de distinction allaient le voir. Le comte de Falckenstien, qui traversa la Suisse en juillet 1777, & qui n'avait vu dans son trajet rapide que M. de Sauffure à Geneve, & M. Tissot à Lausanne, lui fit une visite d'une heure entière. On vit alors que les sciences élevent les hommes au niveau du trône.

M. Haller s'était marié trois fois. Ses deux premières femmes sont célébrées dans ses poésies; la troisième lui a survécu. Il laisse huit enfans, quatre fils & autant de filles, vingt petits-enfans & deux arriere-petits-enfans. L'ainé de ses fils est membre du conseil souverain, lieutenant civil & criminel; le second est établi à Paris, dans le commerce, sous la raison de *Girardot, Haller & compagnie*; le troisième est officier en France, dans le régiment d'Erlach, & le quatrième travaille dans la chancellerie de l'état, comme font à Berne les jeunes gens de famille. L'ainée des filles est mariée à M. Jenner, conseiller d'état à Berne; la seconde, à M. Haller, membre du conseil

18. JOURNAL HELVÉTIQUE.

souverain & ancien baillif de Wildenstein; la troisième à M. Braun, colonel au service de la compagnie des Indes en Angleterre, & ci-devant commandant à Chatigan; la quatrième à M. Zeerlader, banquier.

M. Haller ne quitta ses occupations savantes que dix jours avant sa mort, quand il sentit qu'il ne lui restait que le tems de s'y préparer. Des angoisses & des inquiétudes qu'on doit imputer aux maux physiques que souffrait son corps, altérèrent quelque fois cette paix de l'ame qui est la récompense du sage. Il conserva toujours sa présence d'esprit; deux heures avant d'expirer, il dit à son médecin: *mon ami, je me meurs, le pouls ne bat plus.* C'est ainsi que finit le 12 décembre 1777, un des hommes les plus distingués de son siècle. Bon père, bon ami, aimable dans la société, il a emporté les regrets de sa famille, de ses amis, & de tous ceux qui sont sensibles à la vertu. Ses écrits seroient pour la postérité un monument plus durable que le marbre, *monumentum aere perennius.*

Voici les titres des principaux.

1. Poésies: vingt-deux éditions en allemand, sept en français, une en italien, sans compter les traductions de quelques pièces détachées de ces poèmes.

2. Herui Boerhaave Praelectiones in suas Institutiones rei medicæ, avec ses notes

copieuses, 1739. & suiv. 7 éditions, & une en français, par de la Mettrie.

3. Enumeratio methodica stirpium helveticarum, 1742; & 1768, sous le titre: Historia stirpium helveticarum inchoata, 3 vol. in-fol. Cette dernière édition est infiniment plus complète.

4. Iconum anatomicarum fasciculi 8, 1743 & suiv.

5. Enumeratio plantarum horti Göttingensis, 2 éditions.

6. C. Henr. Ruppil flora Jenensis, 1744.

7. Boerhaave consultationes medicæ, 1744, 3 éditions & une traduction en français.

8. Eiusdem prælectiones de morbis oculorum, in-4. une édition en français, & une en allemand.

9. Disputationes anatomicæ selectæ, 7 vol. in-4.

10. Primæ lineæ physiologiæ, 1747, 6 éditions, outre deux en français, une en italien, deux en anglais, une en allemand.

11. Opuscula botanica recensæ & aucta, Götting. 1749.

12. Boerhaave methodus studii medici, 1751, 2 éditions, avec son commentaire.

13. Opuscula anatomica, 1751.

14. Opuscula pathologica, 4 éditions & une en anglais.

20 JOURNAL HELVETIQUE.

15. Disputationes chirurgicæ selectæ , 7 vol. in-4.

16. Disputatctiones practicæ selectæ , 5 vol. in-4.

17. Elementa physiologiæ corporis humani , 8 vol. in-4. 3 éditions. Il en a préparé une quatrieme qui va paraître. Ils font traduits en allemand.

18. Expériences sur les parties sensibles & irritables , 1760 , 2 vol.

19. Opera anatomica minora , 1763 , 3 vol. in-4.

20. Principum artis medicæ collectio, Hippocrates , Aretæus , Alexander , Trallianus ; Coelius Aurelianns ; onze vol. in-8.

21. Opera germanica minora , 3 vol. in-8.

22. Bibliotheca botanica , 1771 , 2 vol. in-4.

23. Ufong , 5 éditions , & des traductions en français , en anglais , en italien , en hollandais & en suédois.

24. Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation ; en allemand , traduites en français & en hollandais.

25. Alfred , 2 éditions & traduit en français.

26. Fabius & Cato , 1774.

27. Bibliotheca anatomica , 1774 , 2 vol. in-4.

28. Bibliotheca chirurgica , 1774 , 2 vol. in-4.

29. Lettres en faveur de la révélation contre les esprits forts ; en allemand , 3 vol. 2 éditions.

30. Bibliotheca practica , 1776 , 2 vol. in-4. le troisieme sous presse.

31. Epistolæ eruditorum ad Hallerum scriptæ , 6 vol. de lettres écrites en latin , & un vol. de celles écrites en allemand.

Depuis 1753 il a dirigé les gazettes littéraires de Göttingen , auxquelles il a beaucoup travaillé dès 1747 jusqu'à sa mort.

On doit à ses soins la collection intéressante de voyages , publiée en allemand , en 11 vol. in-8.

On trouve de ses ouvrages dans les recueils suivans.

Commercium litterarium noricum : Choix varié , Avignon 1771 : Sabatier , histoire des trois siècles , III. 209 : Gentleman magazine : Hollandisch magazin : Journal des savans , 1753 : Poésies diverses par deux amis , Dijon , 1768 : Choix littéraire de Geneve : Héroïsme de l'amitié , 1776 : Bernerisches freytags blaetlin : Mercure suisse & nouveau Journal Helvétique , qui en est la continuation : Tempe Helvetica : Vitgezoeekte verhandeling : Opuscula societatis regiæ Upsaliensis : K. Svensk acad. Handlingar : Hamburgische vermischte Bibliothek : Philosophical transactions : Bibliothèque raisonnée : Ashort narrative

24 JOURNAL HELVÉTIQUE.

of the kings Journey to Göttingen, 1749 : le nouveau Magasin Français : Heuermann physiologie : Neueste samlung vermischter schrifften, Zurich : Bibliothéque impartiale : Freye Urtheile und nachrichten : Commentarii societatis regiæ scientiarum Göttingensis : Allgemein magazin : Hamburgisches magazin : Relations de libris novis : Hist. & mémoires de l'académie royale des sciences de Paris : Acta botanico-physico-medica Helvetica : Encyclopédie de Paris & les nouveaux supplémens : Encyclopédie d'Yverdun, depuis la lettre F. Wasserberg samlung : Simler samlungen zur kinchengeschichte der Schweiz : Miscellanea societatis Taurinensis : Mémoires de la société économique de Berne : Commentarii academiae Harlemensis : Bomare dict. d'histoire naturelle, Yverdun 1768 : Bibliothéque galante : Vicat, histoire des plantes vénéneuses de la Suisse : Ejusd. matiere médicale : outre plusieurs autres qu'on n'a pas sous la main.

Des préfaces aux ouvrages suivans,

Weinmann phythanthozaiconographia : Onomatologia medica : Von Sind' sur les maladies des chevaux : Pharmacopœa Helvetica : Buffon, histoire naturelle, traduction en allemand : Historia morborum Wratislasiensium, dont il fut l'éditeur : Poésies de Werlhof, dont il fut l'éditeur : Gazettes lit-

téraires de Göttingue : Croufaz critique du pyrrhonisme : Roefel sur les insectes : Scheuchzèr agrostographia , dont il fut l'éditeur : Wagner , vue des Alpes , & plusieurs autres dont on ne se souvient plus.

II. *Eloge historique de M. Jean Bertrand, pasteur de l'église d'Orbe.*

M. Jean Bertrand, premier pasteur de l'église d'Orbe, doyen de la classe d'Orbe & de Grandson, membre de la société économique de Berne, né à Orbe en 1708, y est mort le 28 décembre 1777. C'est une perte également sensible pour son troupeau qu'il édifiait, pour l'église qu'il gouvernait avec sagesse, & pour la république des lettres qu'il enrichissait de productions toujours utiles.

Il était fils de M. Elie Bertrand, citoyen d'Orbe & d'Yverdun, mort président du consistoire d'Orbe, d'une maison française réfugiée en Suisse à la révocation de l'édit de Nantes. Sa famille était distinguée à Toulouse, où elle a produit de grands magistrats; en particulier, Jean Bertrand, premier président du parlement, mort en 1594, auteur de l'ouvrage *de vitis jurisperitarum*, souvent réimprimé, bisaïeul d'Elie Bertrand. De la même famille était Nicolas Bertrand,

auteur du livre *de gestis Tolosanorum*.

M. Jean Bertrand avait fait ses études avec distinction dans les académies de Lausanne & de Geneve. Passant ensuite en Hollande pour les perfectionner, il y demeura plusieurs années. Dès lors il se fit connaître très-avantageusement; d'abord en continuant la traduction des *sermons de Tillotson*, dont M. Barbeyrac avait donné plusieurs volumes. M. Bertrand en ajouta deux nouveaux. Je crois que c'est aussi à lui que l'on est redevable de la traduction française des *sermons de Forster*, si recommandables par leur simplicité, leur solidité & par l'esprit de tolérance qui y regne. C'est là où l'on peut prendre une idée juste de ce qu'il faut entendre par un *hérétique*; terme injurieux, si souvent prodigué par l'orgueil ou la méchanceté, pour autoriser d'odieuses persécutions.

Portant ensuite son attention sur d'autres objets, M. Bertrand donna la traduction du poème de *Léonidas*, que Glover venait de publier en anglais. Bientôt après il traduisit en deux volumes les *Lettres des morts aux vivans*, de M. Rowe; & cet ouvrage moral fut accueilli avec un tel empressement, qu'il s'en fit en peu de tems une seconde édition. Il venait de paraître en allemand & en anglais, un *Voyage au cap de Bonne-Espérance*,

par B. Kolbe. Cet ouvrage curieux & intéressant était long, diffus, rempli de répétitions. M. Bertrand l'abrégea en le traduisant, il y mit de l'ordre, & en fit trois volumes in-12. qui furent très-bien reçus du public, à qui il rendit un service essentiel. Peu de tems après, il donna in-4. une nouvelle édition de la *Théorie & de la pratique du jardinage*; & il rendit cet ouvrage plus utile par les corrections & les additions qu'il y fit.

Il revint dans sa patrie environ en 1740; & peu après son retour, il fut pourvu du second ministère de l'église de Grandson, dépendant de Berne & de Fribourg. Quelques années après, il fut appelé dans l'église d'Orbe, son lieu natal, d'où il n'est plus parti.

Jamais pasteur ne fut plus attentif à remplir avec exactitude toutes les fonctions de son ministère : c'est le témoignage que lui rendent tous ceux qui ont été à portée de le connaître. Il prêchait constamment lui-même, sans jamais se faire soulager par aucun échange. Ses sermons, toujours écrits, étaient simples; il y régnait beaucoup d'ordre; les sujets étaient choisis avec discernement, le style correct, la méthode lumineuse. Il avait pris pour modèle les sermonnaires anglais; mais il avait plus de précision, parce qu'il s'étudiait à être court. Donnant plus d'at-

tention à des fonctions moins brillantes, mais plus utiles peut-être, il instruisait les cathécumenes avec une assiduité, une clarté & une patience soutenue; il visitait régulièrement les écoles, les malades & les pauvres. C'est à ces occupations importantes qu'il consacra toujours, sans aucune distraction, tout son tems. Il n'en avait jamais pour les plaisirs ni les dissipations du siècle. Tel fut ce pasteur respectable, & tel fut-il connu & admiré de tous ceux qui l'ont fréquenté pendant sa vie active & laborieuse, & qui savent apprécier le vrai mérite.

Ses momens de loisir étaient employés dans son cabinet, à des études utiles sur l'agriculture & l'économie rurale, qui faisaient sa récréation. C'est à ce goût si raisonnable que nous devons d'excellens traités sur *l'irrigation des prés*, sur *les labours*, sur *la culture alternative*, sur *l'emploi & l'usage des marais*, &c. qui se trouvent insérés dans le recueil des mémoires de la société économique de Berne, ou imprimés à part. Tous ces ouvrages sont traduits en allemand. A l'occasion d'une question & d'un prix proposés par cette société, il composa un ouvrage rempli de vues profondes, sur *l'influence que peut avoir la législation sur l'agriculture, les arts & le commerce*. Le prix lui fut décerné, & le public

confirma le jugement de la société. Cet ouvrage fut traduit en italien, par ordre de la société des amateurs de l'agriculture de Florence. Ce savant a obtenu trois prix pareils de la même société de Berne; le dernier a été pour une *instruction pour le peuple sur les opérations de la culture*. Ce sont des dialogues, écrits avec beaucoup de clarté, entre un propriétaire instruit & un fermier de bon sens, sur toutes les parties de l'agriculture.

On avait entrepris à Yverdon, une *Encyclopédie économique*; M. B. voulut bien prendre sur lui de diriger une partie de cet ouvrage. Il y inséra ses découvertes, ses observations, ses recherches, ses expériences sur l'agriculture & les arts; & cet ouvrage parut en seize volumes in-8.

C'est ainsi que cet homme respectable employa sa vie entière, comme pasteur, comme savant & comme citoyen, à l'utilité publique: il l'a terminée tranquillement en philosophe chrétien, sans douleur, après une courte maladie, laissant de vifs regrets dans l'âme de tous ceux qui l'avaient connu.



III. *Descriptions générales des arts & métiers, &c.* In-4°. Par M. BERTRAND. Suite du tom. VIII.

ART *du savonnier*. Le savon, dit l'académicien, auteur de cette description, est une substance qui résulte de l'épaississement d'une huile ou d'une graisse par un sel alkali caustique. Il en est de plusieurs especes qui forment une pâte plus ou moins dure: toutes ont une propriété singuliere & très-remarquable; c'est que les huiles qui d'elles-mêmes ne se mêlent pas avec l'eau, s'y unissent intimement, lorsqu'elles ont été converties en savon, sans cesser cependant d'être capables de dissoudre les substances grasses: ce qui rend l'usage de cette nouvelle substance très-propre à dégraisser les laines, à blanchir le linge & à enlever des taches.

Les effets que produit l'union des corps qui composent le savon, & la grande utilité qu'on tire de cette découverte due principalement au hasard, ont engagé les chymistes à faire plusieurs expériences, dans la vue de connaître, s'il se peut, la maniere dont les propriétés spécifiques des huiles & des alkalis se modifient les unes les autres, lorsqu'on les mêle ensemble, & comment la chaux augmente la causticité de ces der-

niers. On trouvera des détails curieux sur cette matiere, dans les notes dont M. Bertrand a enrichi le texte de son auteur. Nous nous bornerons à dire que l'on peut conclure de ces expériences, que la causticité nécessaire pour les lessives des savonniers a pour cause immédiate, la terre de la chaux ; que l'huile la plus visqueuse est la meilleure pour faire le savon ; & enfin qu'il y a divers moyens de faire acquérir cette viscosité aux huiles qui ne l'ont pas naturellement. D'où il suit qu'il doit y avoir bien des sortes de savons, suivant les qualités particulieres des substances qu'on y emploie. Nous allons les examiner successivement.

D'abord, pour ce qui concerne les huiles, on peut faire du savon avec celles que l'on exprime des amandes, des noix, du che-nevis, &c. & aussi des substances animales, telles que l'huile de poisson & les graisses des animaux. Ces deux dernieres blanchissent bien le linge, mais elles lui communiquent une odeur désagréable, que l'on peut au reste dissiper en l'étendant sur le pré. Le meilleur savon se fait avec de l'huile d'olive pure, que l'on tire de Provence ou d'Alicante. Il y en a de deux sortes, le *blanc* & le *marbré*. Le premier, plus tendre que l'autre, est préféré pour le blanchissage du linge fin. Le second, commu-é-

ment plus dur & plus âcre, est employé pour le linge de ménage. Les huiles grasses & épaisses se convertissent le mieux en savon, moyennant qu'elles soient claires. On met les lies dans des tonnes, & l'on n'emploie que ce qui furnage; & comme celles de cette espece ne sont pas propres pour les alimens, elles coûtent d'autant moins aux fabricans qui d'ailleurs sont obligés, pour fournir à la grande consommation qui se fait par-tout du savon, de tirer une grande partie de leurs huiles, de l'Italie & du Levant.

La seconde espece d'ingrédiens nécessaires pour faire du savon, c'est le sel alkali que l'on tire de la *barille* ou *soude*, de la *bourde* ou des *cendres du Levant*, qui servent pour le savon en pain, tandis que l'on emploie la *potasse* blanche ou grise, quand il est question de celui qui doit être mou ou rester en pâte.

Les cendres du Levant les plus estimées, se tirent de Tripoli de Syrie; celles que l'on fait venir de Barbarie, de Constantinople, ou de la Morée, sont inférieures en qualité. Elles se font de diverses plantes, & principalement de celle que les Arabes, appellent *roquetta*. On la récolte à peu près comme le foin. Quand elle est un peu desséchée, on la brûle dans des fosses creusées

en terre. Ils s'y trouve des molécules qui donnent le plus de sel, & que l'on pile pour qu'ils se dissolvent plus facilement. Les Anglais & les Hollandais emploient des cendres peu actives pour dégraisser leurs draps. Mais en général on en fait moins usage depuis que l'on se sert de la soude.

Celle-ci se fait avec différentes espèces de la plante nommée *kali*, dont M. B. donne ici la description. On la sème & on la recueille toutes les années au mois d'août. Après l'avoir coupée, on en forme de petits fagots que l'on entasse les uns sur les autres, près de la fosse destinée à les brûler. La cendre entre dans une sorte de fusion, tombe au fond, & ayant été exposée pendant quelques jours au soleil, se durcit comme une pierre. Elle se vend dans cet état; on la tire de plusieurs endroits de l'Espagne; la meilleure vient d'Alicante. La *bourde* se fait avec une plante vivace qui croît sans culture dans des lieux un peu humides, & que l'on prépare comme le kali.

On trouve en Egypte, une substance saline, qu'on nomme *natron*, qui se forme naturellement sans aucune préparation. C'est, dit M. B. un alkali minéral, que l'on voit cristallisé dans quelques pays chauds, & qui est mêlé parmi les sables qui bordent les lacs d'eau salée. On prétend que ce sel est le

natrum, dont les anciens se servoient pour embaumer les morts ; mais cette question n'a été ni approfondie , ni décidée. Il contient un peu de sel marin , & c'est vraisemblablement la raison qui en a fait défendre l'entrée en France , quoiqu'on pût en faire un usage avantageux dans les fayonneries.

On apporte de Dantzick , & de divers endroits du nord & de l'Allemagne , une autre substance saline préparée , connue sous le nom de *potasse*. C'est un alkali tiré des cendres de bois , & particulièrement du chêne & du hêtre. Elle se dissout entièrement dans l'eau , sans en augmenter considérablement le volume , ni laisser de sédiment. Il n'est aucune espece de bois qui ne donne des sels plus ou moins alkalis , & qui par conséquent ne puisse fournir de la potasse. Tout l'art consiste à brûler le bois , à lessiver & calciner les cendres & à évaporer les sels d'une façon peu embarrassante & expéditive. Cette dernière opération se fait au moyen d'un fourneau dont on trouve ici la description exacte.

Enfin , on fait de la soude avec des plantes qui croissent dans le lit même de la mer , & que l'on nomme le *varech* ou algue marine. On en connaît de plusieurs espees qui contiennent une grande quantité de sels. La préparation en est la même que celle de l'autre

l'autre soude dont nous avons parlé.

Mais outre l'huile & les sels, il est nécessaire d'employer une troisième matière propre à épaisir la première & la convertir en savon, comme aussi pour donner aux seconds le degré d'acreté qu'ils doivent avoir. Or, telle est la chaux vive, & la nouvelle convient mieux que la vieille, pourvu qu'elle ait été fusée.

Après ces notions préliminaires sur les matières qui entrent dans la composition du savon, l'auteur passe à la fabrication, & décrit successivement les ustensiles dont on fait usage dans les savonneries; ceux qui servent pour faire les lessives, les chaudières & les fourneaux nécessaires pour cuire le savon, la manière dont se fait cette cuite, tant pour le savon blanc que pour celui qui est marbré. On trouve ensuite des détails sur les opérations des grandes savonneries établies à Marseille, & sur la manière de former des pains de cette matière, lorsqu'elle a acquis par l'action du feu un certain degré de solidité. Quelques chimistes ont essayé de faire du savon dur à froid, & ils ont réussi; mais par des procédés plus dispendieux que ne l'est la méthode ordinaire. Enfin l'auteur prend en objet la fabrication du savon mou en pâte, qui se fait principalement en Picardie & en Flandres, &

pour lequel on n'emploie que les matieres les plus communes, telles que les huiles de colza, de chenevis, ou de navette, & la potasse de Dantzick.

Tous ces détails aussi instructifs que curieux, sont terminés par l'indication de quelques manieres de préparer le favon, pour le rendre propre à certains usages particuliers, tels que pour enlever des taches & pour en composer des favonnettes à barbe. Ce sont là, en peu de mots, les différens articles qui partagent cette description; & en supprimant, selon notre coutume, tout ce qui n'est pas susceptible d'analyse, nous nous bornerons à en extraire ce qu'ils peuvent présenter de plus intéressant.

Il est nécessaire d'observer d'abord que, malgré les soins que s'est donné le savant académicien; pour compléter son travail, on trouve cependant deux omissions importantes, auxquelles M. B. a suppléé dans ses notes. La premiere a pour objet une maniere de faire du favon avec des graisses d'animaux, laquelle est très-commune en Allemagne & ailleurs. On choisit de la graisse de bœuf ou de mouton; on la coupe par morceaux; on la fait fondre dans une chaudiere, on la passe dans une bannate ou une passoire de cuivre, pour en séparer les impurétés & les parties membraneuses. Cela fait, on mêle cette graisse avec de la lessive

composée de même que pour le savon où l'on emploie de l'huile ; on met le tout dans la chaudiere ; on le fait bouillir jusqu'à ce qu'il s'épaississe. Alors on prend pour chaque livre de graisse une poignée de sel dissous dans de l'eau chaude, & on remue fortement le tout. Le reste se fait comme à l'ordinaire, & doit donner deux livres de savon pour une livre de graisse employée.

La seconde omission concerne le savon de *Starkey*, ainsi appelé du nom du chymiste qui l'a imaginé. C'est une combinaison de l'alkali fixe végétal avec l'huile essentielle de térébenthine, ce qui donne un résultat savonneux. Cette combinaison se fait d'elle-même, sans que l'art s'en mêle ; mais elle exige un tems très-long. Un autre chymiste a publié une méthode pour faire de ce savon dans une matinée. Elle consiste à triturer continuellement sur un porphyre, du sel alkali, qu'on imbibe peu à peu d'une suffisante quantité d'huile de térébenthine.

Comme le savon a la propriété de dissoudre les corps gras, il doit servir, ainsi que nous l'avons dit, à enlever plusieurs sortes de taches, sur-tout celles qui sont faites sur des étoffes de laine, & avec quelque substance tenace, qui résiste aux poudres absorbantes ; & voici la maniere de le préparer pour cet usage. On coupe en tranches très-minces trois livres de bon savon ; on

prend un demi-fiel de bœuf, un ou deux blancs d'œufs, on met le tout dans un mortier avec une livre d'alun calciné & réduit en poudre. Ayant bien mêlé & pilé le tout ensemble, on tient cette masse environ vingt-quatre heures dans un lieu un peu humide. Si en maniant cette pâte le mélange paraît parfait, on la partage en petites boules, sinon on tient la pâte dans un lieu sec & on la coupe de nouveau en tranches minces, en recommençant l'opération. Pour enlever une tache à l'aide de cette composition, on favonne à froid l'étoffe, on la frotte entre les mains, pour que le savon pénètre dans l'intérieur; puis pour ôter le savon, on lave l'étoffe dans de l'eau claire, jusqu'à ce qu'elle ne falisse plus. Il n'en faut pas davantage ordinairement pour faire disparaître la tache.

La description de l'art que nous analysons est terminée par les préparations que l'on donne au savon, pour en faire les différentes espèces de savonnettes qui sont connues, & auxquelles nous sommes par cela même dispensés de nous arrêter. Mais nos lecteurs feront peut-être bien aises de connaître une préparation particulière pour le même usage, extraite du journal de physique de l'abbé Rosier, & qui a fourni une note à M. B.

Prenez, dit-il, une livre & demie de savon blanc, coupez-le en tranches très-minces, saupoudrez-les avec deux onces d'alkali

fixe de tartre, ou avec la même quantité de potasse qui coûte moins; broyez & pétrifiez exactement le tout avec la main pendant un quart d'heure, & jetez-le dans un vase rempli à moitié, avec une pinte d'eau-de-vie; bouchez le vase avec un parchemin bien tendu, & piquez-le avec une épingle que vous laisserez dans le trou. Enfin exposez le vase au soleil ou sur les cendres chaudes, l'agitant de tems en tems, en ôtant un peu l'épingle, jusqu'à ce que tout le fagon soit dissous. On le filtrera par un double papier gris, pour obtenir une liqueur limpide de la couleur de l'huile d'olive. Pour faire usage de ce mélange, versez-en deux ou trois gouttes dans un vase, agitez le tout avec une petite brosse à poils longs & doux, trempée dans de l'eau. Il en résultera une écume très-blanche, qui facilite l'action du rasoir, & dégrasse très-bien sans nuire à la peau. Une pinte de cette eau suffira pour toute une année; on pourra lui donner telle odeur qu'on voudra, &c.

II. *Art du relieur & doreur de livres.*
On est redevable de la description de cet art à M. Dudin qui, quoiqu'il ne soit pas membre de l'académie des sciences de Paris, s'est imposé le devoir de concourir, en suivant l'exemple de quelques artistes, au but que ce corps illustre de savans s'est proposé pour des objets de ce genre, après s'être

procuré assez de lumieres pour mériter d'en obtenir le suffrage.

Mais comme cet auteur déclare lui-même qu'il s'est renfermé dans la partie mécanique de l'art qu'il a entrepris de décrire, il était à propos que M. B. ajoutât à son travail quelques observations générales sur l'histoire & les progrès de cet art devenu si nécessaire aujourd'hui.

Il est incontestable, dit-il, que l'art du relieur est plus ancien que celui de l'imprimerie. Mais si on les considère dans leur état actuel, il faudra dire que ce dernier a exigé de l'autre des procédés fort différens. Les premiers livres étaient en forme de tables. Quand on avait quelques matieres un peu longues à traiter, on écrivait sur des feuilles ou des peaux cousues bout à bout, qu'on roulait ensuite; de là est venu le mot de *volume*. Le papier d'Égypte étant devenu plus commun, on cousut les feuilles par le dos avec des cordons. Les moines copierent d'anciens manuscrits sur du parchemin; & ayant joint les feuilles, ils les couvrirent de peaux soutenues par deux planches minces, garnies aux quatre coins, de plaques de métal. Mais les volumes étant devenus trop pesans, on se contenta ensuite d'une simple couverture de parchemin, sujette à se déformer, & de peu d'usage. Ce n'est qu'au dix-septieme siècle que l'on a inventé

les reliures françoises & anglaises , infiniment plus solides , plus commodes & moins cheres. Depuis lors , on s'est appliqué à donner à ce genre de travail les degrés de perfection qui l'ont porté où il se trouve aujourd'hui parvenu. Il ne sera pas inutile de dire que cet art , quoique rangé dans la classe de ceux qu'on appelle mécaniques , est censé cependant tenir en quelque façon aux lettres , & que Louis XIV statua par son édit de 1686 , que les relieurs-doreurs de livres seraient toujours réputés suppôts de l'université , & jouiraient des privileges attachés à cette qualité.

On fait que relier un livre , c'est plier & assembler les feuilles par cahiers , les coudre & les couvrir de cartons revêtus de peau de veau ou d'autres substances. L'utilité de cet art est trop généralement reconnue , pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Mais ce dont on n'a communément qu'une idée imparfaite , c'est le nombre d'opérations qu'exige la reliure d'un livre , pour le mettre en état d'être rendu au propriétaire ou au marchand. Elles se trouvent toutes détaillées ici avec la plus grande exactitude , & font la matiere de plusieurs articles quenous ne ferons qu'indiquer.

Le premier enseigne la maniere de plier les feuilles , de les collationner , de les battre , de grecquer , de coudre , de détortiller & ép pointer.

Dans le second , il est question de couvrir

les feuillets avec du carton, de former le dos des livres, de le fortifier avec la colle & du parchemin, de rogner les feuillets, de mettre la couleur sur la tranche, &c.

Le troisieme est employé à décrire la maniere de couvrir un livre, & les préparations qu'il faut donner aux peaux dont on se fert.

Le quatrieme traite de la dorure & des instrumens nécessaires pour cette opération.

On décrit dans le cinquieme les derniers procédés de l'art pour donner le poli, &c.

L'auteur destine le sixieme à parler des diverses sortes de reliures usitées pour des cartes géographiques, des grands livres de figures, &c.

Enfin le dernier article parle de certaines opérations moins communes chez les relieurs, telles que celles de laver les feuilles, de régler, de parfumer les livres, &c.

La multiplicité de ces procédés, comparée avec le bas prix des reliures, ne peut que surprendre d'abord; mais on doit se rappeler que pour cet art, comme pour beaucoup d'autres, le travail est réparti entre plusieurs ouvriers, dont chacun est constamment occupé de la même maniere, ce qui assure l'exactitude & la célérité.

Pour ne rien laisser à désirer sur cette matiere, l'auteur termine cette description en donnant une idée de la maniere dont les Turcs & les Chinois relient leurs livres, &c.



SECONDE PARTIE.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE.

- I. *A voyage towards the south pôle, &c. ou Voyage au Pole austral & autour du monde, entrepris sur les vaisseaux de S. M. la Résolution & l'Aventure, dans les années 1772, 1773, 1774 & 1775, écrit par James Cook. Londres 1777, chez Cadell, 2 vol. in-4. A voyage round the World, ou voyage autour monde, &c. par George Forster, de la société royale. A Londres, chez White. Robson, Elmsly & Robinson, 2 vol. in-4.*

Nous réunissons les titres de ces deux ouvrages, qui ne différent en rien que par le style & l'ordre des matières, & par quelques circonstances peu importantes. Dans l'un & dans l'autre, on trouve des descriptions fort curieuses, des faits vraiment intéressans : nous allons en détacher quelques traits que nous croyons devoir faire plaisir à nos lecteurs. Le 7 avril, M. Cook & son équipage descendirent à l'isle de Sainte-Christine. Les habitans de cette isle sont très-

laborieux ; ils sont beaux & bien faits , naturellement bruns ; mais ils paraissent noirs , à cause des taches artificielles dont ils sont presqu'entièrement couverts. Leur langue a beaucoup de ressemblance avec celle qu'on parle à Otahiti ; & leur origine paraît être la même que celle des Otahitiens. Les femmes de cette isle sont aussi belles que les Otahitiennes ; elles parurent d'abord assez timides , mais peu à peu elles s'appriivoisèrent , & bientôt elles furent fort douces & très-complaisantes. Les habitans de l'isle de Sainte - Christine n'ont qu'un défaut , c'est un penchant irrésistible au vol. Leur figure est très-avantageuse , & les jeunes insulaires des deux sexes ne le cedent point aux plus beaux modèles de l'antiquité. Ils se regardent tous comme frères & membres d'une même famille. Les chefs , qui sont toujours les plus anciens , ne sont distingués du reste des insulaires , que par des plumes , des pendans d'oreilles & des colliers dont ils se parent. Le capitaine Cook étant un jour dans la nécessité de faire donner la bastonnade à un matelot trop négligent , ce châtiment surprit beaucoup les habitans qui , montrant Cook du doigt , se dirent les uns aux autres : *il a fait battre son frere.*

Cook & ses voyageurs arriverent enfin à Otahiti , dans la plus belle saison de l'année.

Cette isle est le séjour le plus délicieux qu'il y ait sur la terre ; l'abondance & la volupté regnent perpétuellement dans cette belle région. Affable, complaisant, doux & sans méfiance, le roi de l'isle alla trouver le capitaine Cook sur son bord, où il fit apporter des provisions si considérables, que les Anglais furent obligés de faire construire sur la côte, des étables pour y enfermer la multitude de cochons qu'on leur apportait de toutes parts. Pour reconnaître cet obligeant accueil, ils n'avaient transporté d'Europe qu'une très-grande quantité de plumes rouges. La reine Obéréa, belle encore, quoiqu'agée de quarante-cinq ou cinquante ans, accourut d'une contrée éloignée, pour se pourvoir, comme les autres, de cette précieuse marchandise. Le reste des jeunes Otahitiennes ne résista point au desir de gagner des plumes rouges ; & le puissant Gatalon lui-même donna, pour en avoir, son grand casque de bataille, haut de cinq pieds. Les ustensiles, les habits, tout fut troqué pour des plumes ; & l'un de ces habits fut vendu, par un des voyageurs, à son retour à Londres, au prix de trente-cinq guinées. Le jeune Prehin, Otahitien, que Cook ramenait dans l'isle, y fut reçu par ses compatriotes avec les honneurs les plus distingués ; on ne se lassait point de le contempler, de l'entendre ;

& la reine Obérea , charmée de ses graces , s'empressâ de l'admettre dans son lit ; préférence qui le rendit fort vain. Le témoignage que cette reine rendit des talens supérieurs de ce jeune homme , lui valut l'alliance de Toparre , commandant de Matavai , dont il épousa la fille. Le roi Otro sollicita vivement MM. Forster & Hodges à s'établir dans l'isle , où il leur permettait les plus grands avantages. Il leur demanda des nouvelles de son ami *Potavirée* (M. de Bougainville) ; & il fut enchanté d'apprendre qu'il jouissait , dans sa patrie , d'une bonne santé & de la considération de ses concitoyens.

Le capitaine Cook quitta enfin cette isle fortunée , & il avait sur son bord un envoyé du roi Otro , chargé d'une commission pour le roi de Borabora. Peu de jours après , on arriva au port d'Hammanea , dans l'isle de Rayetea. On lit ici la description d'une espece d'ordre ou de société singuliere , nommée *Arreoy*. Les membres de cet ordre sont tous gerriers , d'une valeur éprouvée , & la plupart de famille distinguée : unis par l'amitié la plus étroite , ils exercent , les uns envers les autres , tous les devoirs de l'hospitalité ; mais ils sont obligés de vivre dans le célibat. Mahine , qui accompagnait les Anglais , était un *Arreoy* ; il fut reçu avec distinction ; & par égard pour lui , les deux

principaux de cet ordre allerent rendre vifite à M. Cook , qu'ils revêtirent par honneur, des habits du pays. Célibataires par état , les Arreoy's ne fauraient fe paſſer de femmes dans ce climat brûlant ; mais pour ne pas violer leur regle , ils vivent chacun avec ſes maîtrefſes , & ſe contentent de faire périr tous les enfans qui naiſſent de ces unions. Ils ſont fort honorés dans toutes les iſles de la mer du Sud. Cette ſociété eſt très-nombreuſe ; & dans les ſomptueux feſtins qu'on leur donne en certaines occaſions , il eſt ordinaire de voir ſoixante ou ſoixante-dix Arreoy's , que le hafard a rafſemblés dans les mêmes lieux , ſur les routes d'Otaheito à Rayetea.

Ce fut le 28 juillet que nos voyageurs aperçurent une iſle qu'ils jugerent être d'environ ſept milles de longueur ; au milieu de cette iſle , environnée de pluſieurs autres petites , mais fort peuplées , eſt un volcan aſſez conſidérable. Le même jour , on s'approcha de *Mellicoto* , iſle découverte il y a 160 ans , par *Quiros* , fameux navigateur. Cook & ſon équipage furent reçus par les habitans , armés les uns de maſſues , les autres de broches , & quelques-uns d'arcs & de fleches , parce que ce peuple méfiant & guerrier ignorait encore ſi ces étrangers étaient amis ou ennemis ; mais ils n'eurent

pas plutôt reconnu que c'étaient des Anglais, « que mettant bas les armes, ils prirent dans leurs mains des branches vertes de *dracoma herminalis*, plante qui est pour eux ce que l'olivier est pour la plupart des peuples, le symbole de la paix : ils se mirent aussi à puiser dans leurs mains, de l'eau qu'ils nous jeterent sur la tête, en criant & répétant à haute voix les mots *tomarre*, qui en leur langue signifie *ami*. Nous fîmes les mêmes démonstrations, & la joie de ces habitans fut complète ».

Ces insulaires sont d'assez médiocre stature : les plus hauts n'ont point au-delà de cinq pieds quatre pouces ; on les prendrait pour des Orangs-outangs ; leur front est petit & applati ; leur visage est d'un noir brun, qu'ils rendent encore plus rembruni, en le teignant d'une couleur très-fombre ; leurs cheveux sont noirs & fort crépus. Leurs femmes sont de la plus rebutante laideur, & cependant elles ont la manie de se rougir le teint avec de la racine de *turmeric*. Si les mauvais traitemens prouvent la tendresse conjugale, on peut dire qu'elles sont idolâtrées de leurs maris, qui les regardent comme des esclaves dont ils sont les maîtres absolus. Ceux-ci vont presque nus, le corps ceint de cordes qu'ils serrent fortement, & qui péné-

trent assez avant dans la peau. Ils se percent les oreilles & la cloison du nez, où ils suspendent des sélénites, ou des morceaux d'albâtre. Ils sont prompts, très-vifs, & ont la conception d'une rare facilité. Le coco, l'arbre à pain, les cannes à sucre, & surtout de très-belles oranges qu'on ne voit dans aucun des pays de la mer du Sud, abondent dans cette isle. Il y a aussi une très-grande quantité de cochons, beaucoup de volaille, & point de chiens, dont on ignore même jusqu'au nom. De Mélicoto, les navigateurs passèrent à l'isle d'Anbryna, d'environ vingt milles de circuit; les gens de l'équipage y mangerent avec délices du poisson de mer frais: mais il pensa leur en coûter la vie; car ce poisson, qu'ils ne connaissaient pas, est très-venimeux; & sans les prompts secours qu'on leur administra, ils seraient morts inévitablement.

Nous nous arrêterons quelques momens encore, avec MM. Cook & Forster, dans une isle assez étendue, & que M. Cook nomme New-Caledonia. On y trouve des montagnes sans volcan, mais très-riches en mines; on y voit les mêmes plantes & les mêmes especes d'oiseaux qui abondent dans la nouvelle Hollande; les habitans que l'auteur juge être au nombre d'environ cinquante mille, ressemblent assez par le teint

& les cheveux , aux infulaires de Tanna ; mais ils font plus beaux , plus grands , mieux faits ; ils ont auffi les reins plus forts , & les traits du vifage doux & agréables ; leurs femmes font efclaves Parmi eux , les navigateurs remarquerent un homme dont le vifage étoit blanc , mais d'un teint fade , femé de taches de rouffeur , & dont les cheveux étoient de couleur gris-de-lin ; on y vit auffi un géant de fix pieds cinq pouces , qui portait fur fa tête une efpece de bonnet haut de huit pouces. Ce peuple eft fujet à une fort défagréable maladie , c'eft une efpece de gale qui tient de la lepre ; c'eft une forte d'*éléphantiafis*.

De toutes les autres isles dont il eft parlé dans ce voyage , les navigateurs ne rencontrerent fur leur route , de pays vraiment digne de remarque , que l'isle Botany , où les cyprès ont depuis quatre-vingts - dix jufqu'à cent pieds de haut , & où parmi trente efpeces de plantes ils en découvrirent plufieurs de tout-à-fait inconnues ailleurs , &c.

Cette relation , que nous n'avons fait que parcourir avec rapidité , nous a paru contenir des obfervations entièrement neuves & très-intéreffantes.





TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

L. *Essai de météorologie appliquée à l'agriculture. Par M. l'abbé Toulou. Chap. 2. De l'influence de chaque espece de météore. Suite. §. 8. De la grêle.*

52. J'AI peu de chose à dire des effets de la grêle, ils ne sont que trop connus; c'est une pluie gelée: les gouttes se gèlent, comme dans la formation de la neige, & chaque grain de grêle contient une espece de noyau de neige. Dans l'été, les nuées sont plus élevées dans une région de l'air assez froide; les gouttes se convertissent en glace, & elles grossissent en tombant à l'approche d'autres vapeurs. Il est probable que le feu électrique y contribue. En passant d'une nuée à l'autre, il dépouille l'une de chaleur en la portant dans l'autre. Un concours de nuées électrisées *négativement* avec un nuage pluvieux électrisé *positivement*, comme il arrive dans le tumulte des orages, produit la grêle. Les grains s'entre-heurtant par la violence des vents, s'attachent entr'eux & forment quelquefois des masses énormes de glace: ce n'est plus une grêle, c'est une *lapidation*. Les grêles ordinaires font des dommages

proportionnels ; mais le plus grand de tous, est une espece de poison que la grêle répand sur les végétaux, sans doute à cause des *esprits* acides qu'elle contient. C'est pourquoi la grêle est moins nuisible si elle est accompagnée d'une abondante pluie qui lave cette *peste*. On ne peut cependant pas nier que la grêle ne fertilise, en quelque sens, la terre, comme l'eau de neige. En effet, l'on voit tout reverdir & végéter à merveilles après les grêles qui ne sont pas suivies de sécheresses ; & les bleds semés depuis, rendent plus qu'à l'ordinaire.

§. 9. De la *gelée blanche* & des *frimats*.

53. La rosée, en se congelant, forme la *gelée blanche*, semblable à la neige. Cette gelée, si elle survient aux plantes depuis qu'elles ont germé, par exemple, en avril, leur fait beaucoup de tort, & comme *gelée*, & en tant que mêlée de matieres caustiques, sur-tout si le soleil la frappe. Dans d'autres tems, elle peut être utile en arrêtant les progrès d'une végétation trop forte, & elle peut faire en général du bien comme rosée, comme gelée & comme neige.

54. Le *frimat* est semblable à la gelée blanche : c'est le brouillard gelé adhérant aux corps ; il s'attache aux brins d'herbe, aux branches d'arbre, aux cheveux des hommes, aux poils des animaux : il fait plier & casser quelquefois les branches des arbres aux-

quelles il est suspendu sous la forme de chandelles & de grappes de neige & de glace. Les frimats produisent les bons effets des brouillards, des rosées, des gelées, de la neige. On leur doit encore un autre avantage, celui de tuer les œufs des insectes; car il n'y a rien de plus pénétrant qu'un froid humide. En effet, après les hivers abondans en frimats, l'on voit peu de chenilles au printems. C'est ainsi que la Providence divine détruit par les neiges, les oiseaux & d'autres bêtes voraces qui défoleroient les campagnes.

§. 10. *Du tonnerre & autres météores ignés.*

55. Avant la découverte de l'électricité de l'atmosphère, on n'entendoit rien au fond, sur la nature & sur les effets du tonnerre, & l'on n'étoit guere plus avancé à l'égard des autres météores. Maintenant, il est presque hors de doute que le feu électrique est le grand instrument de la nature, le principe de l'évaporation, des nuages, des pluies, des vents, des orages, des tremblemens de terre, des aurores boréales, & sur-tout des tonnerres, qui ne sont que de grosses explosions de feu électrique, en tant que concentré dans l'air ou dans la terre: il déchire les corps résistans, pour se porter dans les déferans, & se mettre en équilibre entre deux lieux.

56. Il est constaté que le feu du tonnerre, comme le feu électrique, fuit les métaux & les fluides aqueux, préférablement aux autres corps. Si ceux-là sont *interrompus* ou bornés, il éclate & fait des ravages en raison de sa quantité. Les édifices qui contiennent des métaux *interrompus*, les animaux & les arbres pleins de fluide contenu dans des vaisseaux résistans, sont sujets aux injures de la foudre. On a trouvé le moyen de garantir les édifices par les conducteurs métalliques continués jusqu'en terre. Quant aux arbres, il n'y a que ceux qui contiennent de la résine, qui puissent peut-être fuir ce danger, tels que le laurier, l'olivier, le sapin & autres semblables. C'est peut-être le fondement de la pratique populaire de garder dans les maisons, de porter sur les fleches des clochers, aux coins des champs, des branches d'olivier bénit, & d'en brûler dans les maisons en tems d'orage. Les autres arbres abondans en suc aqueux, tels que les peupliers, sont souvent frappés & mis en piéces par le tonnerre.

57. Ce sont là des foudres manifestes. Mais n'y auroit-il pas encore une autre espece de foudre moins bruyante, une effusion moins impétueuse de feu électrique, & capable pourtant de sécher tantôt les feuilles, tantôt les branches, quelquefois un arbre entier, quelquefois les herbes & les bleds? J'ai

toujours oui dire aux payfans , à propos de quelque branche de vigne desséchée, qu'elle avoit été frappée par un éclair. M. du Hamel, parlant des bleds *coulés*, rapporte que, suivant l'avis de plusieurs, cette *coulure* devoit être attribuée à la vivacité des éclairs; opinion, ajoute-t-il, qui a acquis de la probabilité, après qu'on a reconnu les grands effets de l'électricité éparfe en si grande abondance dans l'air au tems d'orage. Il n'est pas nécessaire que le feu électrique soit toujours conglobé avec violence; il peut être moins dense, plus diffus, moins violent, tel qu'on le voit dans les feux follets, dans le feu Saint-Elme, dans les étoiles volantes, dans les aurores boréales. Il peut donc y avoir des éclairs qui se déchargent sans bruit dans des branches d'arbres, ou dans un fillon de prairie ou de terre ensemencée, où l'on voit souvent des cercles d'herbes desséchées, (sans en soupçonner d'ailleurs la cause) les parties voisines étant très-vertes. Peut-être quelque espece de *rouille* dépend-elle de ce principe.

58. Voilà les mauvais effets du tonnerre; mais n'en aurait-il pas de bons? Je le crois. Nous avons remarqué que la végétation n'était jamais si vigoureuse que dans les tems pluvieux, inégaux, orageux, & cela principalement à cause de l'abondance du feu élec-

trique. Or la matiere du tonnerre est ce même feu électrique. Ce fluide puissant circule entre la terre & le ciel; mais sa principale source est dans la terre : elle en feroit dépouillée, s'il ne lui étoit rendu par les météores, surtout par les foudres. Le tonnerre entraîne des substances, tant celles du genre déférant, que celles du résistant. Donc les foudres entretiennent cette circulation d'éléments, qui est si nécessaire pour perpétuer les générations terrestres. Nous trouverons peut-être que les années qui abondent le plus en tonnerres, en éclairs, en étoiles tombantes, en aurores boréales & en autres météores ignés, sont aussi les plus fertiles.

59. Si l'on vouloit admettre l'ancienne opinion sur les météores ignés, & les considérer comme des inflammations de matieres combustibles, de soufre, de nitre, & d'autres mélanges analogues à la poudre à canon, à la poudre fulminante, leur efficacité pour fertiliser les terres, seroit encore plus manifeste.

60. Je ne dirai qu'un mot des tremblemens de terre. Soit qu'ils soient causés par des embrasemens souterrains, soit qu'ils soient produits par des commotions électriques, ils ne feroient être indifférens pour la production de la terre; ils peuvent au moins ouvrir de nouvelles veines d'exhalaisons, ou en fermer d'anciennes; ce qui ne peut se faire sans

altérer la constitution de l'atmosphère & tout ce qui en dépend, sur-tout l'état des animaux & des végétaux. On a dit du tremblement de terre, arrivé à la Jamaïque le 7 juin 1692, " que depuis cette époque, la nature est moins belle dans cette isle, le ciel moins pur, le sol moins fertile „. C'est peut-être au tremblement de terre de Lisbonne, arrivé en 1755, & qui s'est étendu fort au loin, que nous devons attribuer le désordre des saisons, la fréquence des orages, & la stérilité de la terre, que toute l'Europe éprouve depuis ce désastre.

Ayant parcouru jusqu'ici toutes les espèces de météores, & présenté leurs effets en général, passons à l'examen particulier de leur influence, autant qu'elle dépend de leur distribution dans les différentes saisons de l'année.

Chap. 3. Le cours de l'année géorgico-météorologique. §. 1. Condition générale.

61. *Annus fructificat, non terra*: c'est un ancien proverbe transmis par Théophraste, que j'ai pris pour devise de ce discours, & qui contient une vérité éternellement vérifiée par l'expérience. Car il est clair que ce n'est pas tant de la terre, des labours, des engrais, que dépend l'heureuse végétation & le succès de l'agriculture, que de la juste température des saisons, de la constitution

de l'atmosphère, de la chaleur, de l'humidité, de la distribution des pluies en certaines circonstances, en certains mois; de la force, de la direction & de la durée des vents, &c. . . . M. Targioni, dans son excellent traité de l'*Alimurgia*; M. du Hamel, dans ses *observations botanico-météorologiques*, & dans ses autres ouvrages; la société économique de Berne, dans les volumes qu'elle a publiés, nous fournissent des preuves sans nombre de ce que nous venons d'avancer.

62. L'on peut dire en général qu'une année est bonne quand l'hiver est froid, avec abondance de neige & de gelée; le printems hâtif, accompagné de pluies bénignes & de zéphirs; l'été chaud, & interrompu à propos par des pluies; & l'automne tempéré, & plus sec en général qu'humide (*).

63. Au contraire, la récolte sera mauvaise, si l'hiver est tiède & humide; le printems tardif, frais, humide, avec des gelées & des

(*) Les Florentins expriment assez naïvement les conditions de la bonne année: *Il grand freddo di Gennaio*; *il mal tempo di Febbraio*; *il vento di Marzo*; *le dolci acque d'Aprile*; *le gnazze di Maggio*; *il buon mieter di Giugno*; *il buon batter di Luglio*; *le tre acque d'Agosto, con buona stagione, vagliono più che il tron di Salomone.* (Targioni, page 19.)

brouillards; l'été, sans chaleur & sans humidité; l'automne, pluvieux & froid. M. du Hamel, entr'autres, nous fournit deux exemples pour vérifier ces deux conditions. La récolte de 1740 fut pauvre, 1°. parce que le grain semé se perdit en partie dans la terre trop humide; 2°. il en périt beaucoup par la gelée de l'hiver; 3°. le reste ne talla point; 4°. la rouille l'avait attaqué; 5°. le grain fut réchaudé par des coups de soleil hors de tems (*observ. 1741.*). Au contraire, la récolte de 1744 fut bonne, parce que les bleds avaient bien levé à l'entrée de l'hiver; ils ne furent ni noyés, ni fatigués par de longues & fortes gelées: ils avaient tallé; ils s'étaient fortifiés par l'humidité du printemps; ils furent toujours beaux, malgré la sécheresse suivante (nulle plante ne la supportant mieux que le froment); enfin, les chaleurs du mois de juillet les firent mûrir, & il fit fort sec pendant la moisson. Voilà toutes les circonstances nécessaires réunies: passons à un plus grand détail.

§. 2. *Des semailles.*

64. L'année champêtre commence par les semailles. L'automne est la saison propre à semer les bleds & les grains d'hiver. Il y aura peut-être, relativement à la température, une certaine semaine, une lunaison qu'il faudra saisir pour les semailles. Mais il

est difficile de fixer cette époque; il faut avoir égard au climat, au terrain, à l'exposition. Le terrain froid exige qu'on se hâte de semer; le chaud donne du tems. L'on ne peut pas ensemencer un domaine entier dans un jour ni dans une semaine, ce qui serait cependant très-avantageux, si on rencontrait le vrai tems; mais il faut encore avoir égard à la moisson; car si tous les bleds mùrissaient dans un jour, on n'aurait pas le tems de les couper sans en perdre beaucoup. *Tavello* fixe le tems des semail'es pour la Lombardie, à la première chute des feuilles.

65. En général, il faut semer de bonne heure; il y a plusieurs avantages; 1°. la terre étant, comme on le suppose, bien labourée, tous les grains levent, & l'on peut épargner une grande quantité de semence; 2°. le grain semé pousse des racines, & peut taller; 3°. il craint moins les gelées; 4°. au printems il monte plus tôt en tige, pousse plus tôt l'épi, & est mieux garanti par-là de la gelée, de la rouille, de la miellée; 5°. il mùrit plus tôt, & devance le danger de la grêle, &c. . . . On doit craindre les événemens contraires quand les semailles ont été tardives, & ne pas espérer des exceptions heureuses que le hasard peut amener, mais qui sont très-rares.

66. On ne doit pas semer dans une terre trop humide, où le grain resterait étouffé par les mottes, pourrirait & ne leverait pas à moitié. La terre même, labourée dans cet état, se pètrit, acquiert une crudité & une dureté presque indomtables. Cependant, il y a un proverbe italien qui dit que *les plus belles semailles sont celles que l'on fait le sac sur la tête*; cela veut dire, que la terre étant réduite en poussière, s'il survient dans le tems qu'on la laboure pour l'ensemencer, une petite pluie, une bruine douce, un brouillard fort humide, qui ne baigne que la poussière, le grain s'attachera sur les champs, ne fera pas mangé par les oiseaux, & germera promptement.

67. Dès que les semailles seront achevées, on doit souhaiter des pluies discrettes dans les mois d'octobre & de novembre; mais si elles étaient excessives, elles noieraient les bleds, fixeraient trop la terre, ou l'emporteraient. Les bleds pourriraient, seraient mangés par les vers, ou pousseraient trop en herbe, en *dépendant cette liqueur* qui doit être réservée pour le printems: ils risquent même, en montant en tige, d'être gâtés par les gelées, ou même par la rouille. La sécheresse, dans ces mois, est également nuisible; car les racines ne se multiplient ni ne se fortifient pas autant qu'il le faudrait.

§. 3. De l'hiver.

68. L'hiver est le repos de la terre, le sommeil des plantes. Pendant que la végétation reste suspendue, ou du moins ralentie, les sucres se préparent & se *digèrent* dans la terre. On desire pour cela un hiver froid & sec, ou même orageux, avec abondance de neige & de glace. Si les gelées ne sont pas assez fortes pour *tuer* les plantes, il n'y a rien du moins à craindre pour les racines des bleds, si elles ne se trouvent point à découvert.

69. Ce qui est à craindre pour tous les végétaux, comme on l'a dit dans le chapitre précédent, ce sont les faux dégels, les gelées humides, &c. . . .

Mais on doit encore plus redouter un hiver doux & pluvieux : n'attendez jamais dans ce cas une bonne récolte, 1°. parce qu'une telle constitution prive les bleds des bénéfices de la neige & des gelées ; 2°. parce qu'elle fait croître les bleds avant le tems, & dissipe leur force ; 3°. parce qu'elle favorise l'accroissement des mauvaises herbes, qui dérobent leurs sucres aux bleds, & les étouffent au printemps ; 4°. parce qu'il survient des froids tardifs, par une compensation funeste entre les deux saisons, ou qu'à une longue humidité succede une longue sécheresse qui fait périr les plantes de faim & de

soif; 5°. parce que les bleds, pleins d'une humeur aqueuse & indigeste, sont plus exposés à la rouille & à d'autres maladies.

§. 4. *Du printems.*

71. Le printems est la saison de la plus forte végétation. Quand les bleds sont bien fortifiés avant l'hiver, pourvus de bons suc par les neiges, & que les terres en sont bien pénétrées, le printems met en mouvement tous les élémens féconds de la nature. La chaleur du jour, la fraîcheur des nuits, le mélange de l'humidité & de la chaleur, les douces haleines des zéphirs, causent cette alternative de dilatations & de contractions, qui fait circuler les suc dans les plantes, favorise l'imbibition & la transpiration, & produit ces sécrétions & ces assimilations de substances, qui forment l'objet de nos vœux, c'est-à-dire, une heureuse végétation.

72. Le proverbe demande la sécheresse au mois de mars, afin que le soleil puisse mettre en mouvement la seve des plantes & les suc de la terre.

73. On entend par-là qu'il y ait aussi de la chaleur; car si le froid s'avance dans le printems avec la sécheresse, la récolte sera pauvre. M. du Hamel en expose très-bien la raison (*observ.* 1742). Je rapporterai tout ce passage, car il est instructif. "L'automne, quand le bled germe, il pousse en terre plu-

ficurs racines , & peu de tems après il paraît à la superficie de la terre quelques feuilles. A ces premières feuilles & à ces premières racines, il s'en joint d'autres , surtout quand l'automne est humide & doux. A l'endroit de l'insertion des feuilles & des racines , il se forme une grosseur ou une espèce d'oignon ; c'est de cette grosseur que partent de nouvelles racines & de nouvelles feuilles : pour peu que les gelées d'hiver soient un peu fortes , presque toutes les feuilles & presque toutes les racines d'automne périssent ; il faut donc que l'espèce d'oignon , dont j'ai parlé , produise de nouvelles feuilles & de nouvelles racines ; c'est ce qui arrive ordinairement en avril , quand ce mois est doux & pluvieux ; mais s'il est froid & sec , ces racines printannières ne se développent que lentement & faiblement ; & comme les feuilles ne produisent que proportionnellement aux racines , il en résulte nécessairement un retard qui est ordinairement très-préjudiciable aux bleds „ M. du Hamel ajoute que les pluies de mai produisent rarement le même effet ; car la chaleur prochaine de juin accélère trop la maturité.

74. Cependant la combinaison du froid & de l'humidité est encore plus dangereuse ; car alors , à cause de l'abondance de la sève , & de la lenteur du mouvement , il s'ensuit

Une espece d'étouffement; les pluies excessives sont préjudiciables, même avec la chaleur; elles noient les bleds, qui deviennent jaunes & *hydropiques*, & poussent trop en herbe, ce qui nuit à la formation du grain. Trop d'eau lave & emporte les sels des terres & des fumiers; ce qui est encore très-préjudiciable.

75. Les pluies sont très-nuisibles en général à la fleuraison; elles lavent la poussière féminale, ou la coagulent; de sorte qu'elles font avorter ses germes. Il est donc à désirer que le mois de mai soit sec, avec des vents frais d'ouest ou nord-ouest (pour notre pays), qui secouent & emportent la rosée & toute humidité croupissante. Alors les grains & les fruits nouent heureusement; la moisson est hâtive, & presque toujours abondante.

76. Quand le mois d'avril est avancé, les gelées peuvent être funestes aux fruits, surtout si elles sont suivies brusquement de l'action du soleil. Telle fut la gelée du 14 avril 1765 en Toscane, que M. Targioni décrit & déplore tant. Ce désastre arriva à quatre heures du matin: au lever de la lune, il s'éleva un brouillard qui se gela en tombant; à six heures le mal était fait.

77. On doit donc craindre les brouillards, sur-tout s'ils sont gras & puans, de même

que les rosées qui forment la *miellée*, si le soleil les frappe. Or, comme le mélange de tous ces météores, qui a lieu quelquefois vers la fin du printemps, cause la *rouille* & les autres maladies des grains, je crois qu'il faut en dire quelque chose.

§. 5. *Digression sur la rouille & les autres maladies des bleds.*

78. Les Français & les auteurs qui ont écrit *ex professo* sur cette matière, distinguent plusieurs espèces de maladies des grains. Dans ce pays on n'en connaît guère que deux, 1^o. la *rouille*, par laquelle on entend tout ce qui rétrécit ou vuide le grain; 2^o. le *charbon*, lorsque les grains ne contiennent qu'une poussière noire.

79. Les anciens & le commun des hommes attribuent la première maladie, c'est-à-dire, la consommation des grains, à la fermentation, ou à des fumées qui s'élevent de la terre, à des rosées ou à des pluies chaudes, & pour ainsi dire salées, aux brouillards mêlés d'exhalaisons, à des vents brûlans, &c. . . .

80. Galilée, en examinant cet objet en mathématicien, en a donné l'explication de cette manière: lorsqu'un brouillard, une rosée, une bruine, a laissé une certaine quantité de petites gouttes sur les végétaux, & que le soleil les darde brusquement, ces
petites

petites gouttes deviennent autant de lentilles caustiques très-aigues, dont les foyers tombant sur les feuilles & les grains, les brûlent véritablement. En effet, l'on voit souvent sur les fruits ces petits boutons, semblables au charbon, & qui paraissent être des points brûlés par un caustique; mais le plus souvent on ne voit point de traces de ces brûlures dans les épis, & cependant les grains sont *évidés*.

81. Il y eut un tems où tout était l'ouvrage des insectes, & sur-tout les maladies. Rhedi, Valsineri, & plusieurs autres naturalistes, qui penchaient vers cette opinion, croyaient aussi que la nielle & la rouille étaient l'ouvrage des insectes. Cette poussière qu'on voit sur les feuilles & sur les épis, n'étaient que des excréments, des œufs, ou des insectes même; mais ceux qui ont le mieux examiné la rouille avec le microscope, n'y ont découvert aucun signe du mouvement animal.

82. En dernier lieu, MM. Targioni & Fontana ont produit en Toscane une opinion nouvelle qui a beaucoup de probabilité. Ils prétendent avoir découvert que la rouille n'est qu'un amas infini de petites plantes parasites, semblables à une espèce de moisissure ou de mousse. Ces petites plantes insérant une infinité de petites racines entre

les fibres des bleds, les fucent, les épuîsent, ce qui fait que les grains restent maigres ou vuides. Les semences de ces plantes apportées par les vents, s'attachent aux tiges, y germent à la faveur d'une humidité accompagnée de chaleur, se multiplient sans bornes, & causent des ravages infinis.

83. Je n'ai pas besoin de me déterminer sur aucune opinion relative à la nature de la rouille; il me suffit pour mon objet, qu'elle dépende d'une certaine constitution de l'air, & d'un certain concours de météores. La rouille se manifeste, comme on l'a dit, après des brouillards, des rosées, des pluies suivies immédiatement de l'action d'un soleil ardent dans les lieux bas & peu ventilés. Toutes ces circonstances peuvent à la vérité faire germer les petites semences des mousses parasites, ou même faire éclore les petits œufs des insectes.

84. Mais, sans recourir à ces causes, pour quoi les bleds ne peuvent-ils pas devenir malades naturellement par un excès de chaleur & d'humidité? Ne pourraient-ils pas *premièrement* être attaqués d'une espèce de maladie cutanée? Etant couverts d'une humeur crasse, s'il survient un coup de soleil, cette humeur gluante peut se fixer sur les feuilles, sur les tiges, sur les épis, arrêter la transpiration, ensuite former, en se dessé-

chant, cette pouffiere jaune ou noire, connue sous le nom de rouille.

85. *En second lieu*, pourquoi ne peut-il pas se former une maladie interne, semblable à une inflammation dans les animaux? L'humidité frappée par le soleil, doit fermenter dans la terre, dans les racines, dans les canaux même des plantes. Voilà ce qui suffit pour altérer les humeurs, & produire la langueur, le dépérissement. Si vous voulez en faire l'expérience, il suffit d'arroser une plante dans un vaisseau, & de l'exposer au soleil: elle meurt au bout de deux ou trois jours. Ainsi les bleds qui éprouvent une fermentation violente, mûrissent quelquefois avant le tems; c'est-à-dire, qu'ils meurent en peu de jours; car la maturité n'est que la mort naturelle des plantes annuelles. Il faut voir en quel état le grain se trouvait alors; s'il était bien avancé, il contiendra de la farine en proportion: s'il ne faisait qu'épier, il sera vuide. Enfin, je crains qu'on ne puisse assigner une cause commune de toutes ces maladies; tantôt c'est l'une, tantôt c'est l'autre.

86. Quoi qu'il en soit de la nature de la rouille, c'est une observation universelle que cette maladie attaque principalement les bleds faibles, semés tard, & qui conséquemment épient plus tard; qu'elle a lieu dans

les printems frais, pluvieux, variables, sans vents, parce que les plantes étant dans ces circonstances d'une texture plus molle, résistent moins aux mêmes impressions, quelles qu'elles soient. Il y a d'autres observations : les germes de la rouille sont détruits par une pluie abondante qui lave les bleds, ou par un vent qui *secoue* l'humidité des rosées, des brouillards, des petites pluies ; les bleds versés souffrent beaucoup dans ce cas, car ils sont moins ventilés : une rosée, un brouillard sans soleil, durât-il un jour entier, ne fait aucun mal, dès qu'il n'y a pas de fermentation. Les rosées & les gelées du mois d'avril, dont l'humidité est la cause, sont dangereuses, parce que tout ce qui tend à augmenter l'humidité, en augmente les dangers, comme l'évaporation des plantes voisines d'un lieu bas, les terres humides, les fumiers, &c. . . & tout ce qui empêche la dissipation de l'humidité, comme les haies trop hautes, les arbres touffus, les édifices, les murailles qui arrêtent le vent : au contraire, les lieux élevés, aérés, éloignés des bois, &c. . . feront moins sujets aux gelées ou à leurs funestes effets.

87. Il y a une autre observation qu'on trouve dans les mémoires de Berne (1765), dont je ne saurais rendre raison ; c'est que les méteils, par exemple ceux de froment

& de seigle , ne sont pas si sujets à la rouille : cela est confirmé par M. Targioni, dans le compte qu'il rend des rouilles de 1765 & 1766 en Toscane.

88. Disons un mot des *remedes de la rouille*. Les causes ou circonstances indiquées, nous enseignent quelques regles de précaution. Il faut bien choisir le grain à semer, le lessiver avec la chaux, le laver avec de l'urine vieille & alkalisée, ou avec de l'huile de lin (qui éloignera même les vers) : il faut semer dans un terrain bien préparé, & sur-tout semer de bonne-heure : il sera très-utile aussi *d'élargir & d'éclairer* les champs, afin qu'ils soient ventilés, &c...

89. Pour dissiper l'humidité, l'on pratique utilement deux remedes. Le premier, indiqué par les anciens auteurs d'agriculture, éprouvé même aujourd'hui avec succès, est la fumigation qui doit être faite tous les matins, quand le tems est *suspect* dans les mois de mai ou de juin, en brûlant de la paille des lits, ou des excréments de vache, ou d'autres matieres animales, des retailles de peau, de corne, d'ongle, &c. . . Cette fumée doit produire deux effets salutaires : 1°. elle peut absorber l'humidité qui est la cause, ou du moins que l'on présume être la cause de la rouille; 2°. l'alkali volatil contenu dans la fumée, peut fertiliser les

terres & les plantes. Le second remède consiste à secouer la rosée, en faisant tirer par deux hommes le long des sillons une corde au travers des bleds même.

90. Il me reste peu à dire sur le *charbon* ; c'est une poussière contagieuse qui se communique d'un champ à l'autre d'année en année ; car il suffit qu'un peu de cette poussière touche un grain, pour l'infecter. Cette maladie n'est connue en Italie que depuis un demi siècle, & elle semble y être venue du Dauphiné : elle se répand maintenant en Allemagne. On observe qu'elle regne dans les terres & dans les années où les semences ont été mauvaises, si le printems suivant est humide, sur-tout après un hiver long & pluvieux, comme celui de 1770 en Italie, où les bleds furent plus attaqués du charbon que de la rouille. M. du Hamel croit pourtant que les grands hivers faisant périr les pieds affectés du charbon, ils arrêtent les progrès que cette maladie ferait à l'infini. Ainsi, à une année abondante en charbon, succede souvent une année où l'on n'en trouve presque pas ; par exemple, 1754, 1760, 1761. Pour empêcher la propagation de cette maladie, on prescrit de tremper le grain, avant que de le semer, dans une saumure bien âcre, composée de cendres & de chaux.

(*La suite au Journal prochain.*)

 II. *Programme de la société des arts de Geneve.*

LA société s'étant assemblée le 19 septembre & le 20 octobre 1777, pour adjuger & distribuer les prix proposés dans son programme du premier juillet 1776, le comité des arts l'informa qu'il n'avait reçu aucun mémoire sur la question concernant *un plan de leçons & de démonstrations élémentaires de mécanique, appliquées à l'horlogerie*; elle décida de retirer cette question du concours, & de charger le comité des arts de s'en occuper.

La société, après avoir oui le rapport du même comité, sur les trois mémoires qui ont concouru pour le prix proposé sur la *meilleure trempe de l'acier*, le décerna, à l'unanimité des suffrages, au mémoire qui a pour devise ps. XV. ψ . 6. Son auteur est M. *Jean-Jaques Perret*, maître coutelier de Paris, & correspondant de l'académie des sciences & belles-lettres de Beziers.

Le comité d'économie informa la société, qu'il avait reçu plusieurs mémoires *sur la cause de l'infériorité des récoltes en grains dans ce pays, & sur le moyen d'augmenter le nombre des charrues & des terres arables, & de mettre en plus grande valeur les*

communes ; qu'un seul de ces mémoires avait traité la première partie de cette question d'une manière satisfaisante, & que pour cette raison il n'avait pu donner que la moitié du prix à son auteur, qui est M. *Jean-Louis Dupuis*, châtelain de Meyrein dans le pays de Gex.

Le même comité rapporta ensuite, qu'il avait reçu divers mémoires intéressans sur l'établissement d'une maison de force dans *Geneve* ; mais qu'il n'avait pu adjuger le prix à aucun d'eux, parce qu'ils ne traitaient pas cette question dans les vues particulières qui avaient engagé la société à la proposer ; qu'en conséquence il avait cru convenable de s'occuper lui-même de cette matière, en invitant ceux qui connaissent à fond nos mœurs & notre constitution politique, à l'aider dans ce travail, en lui communiquant leurs idées.

Les deux médailles d'or ayant été délivrées, M. le président distribua encore quatre médailles d'argent, au nom de la société, conformément à ce qu'elle avait annoncé à la fin de son précédent programme.

La première fut donnée à M. *Tingry*, démonstrateur en chimie de la société, pour l'invention d'un fourneau propre à préserver les doreurs en petites pièces, des vapeurs mercurielles.

La seconde à M. *François Arlaud*, maître horloger, qui avait présenté un instrument de son invention, pour déterminer exactement l'engrenage de la roue de champ avec la roue de rencontre.

La troisième à M. *Saint-Ours*, qui a fourni le dessin & le modèle en relief pour le coin des médailles de la société.

La quatrième fut adjugée à M. *Antoine Empetaz*, âgé de vingt ans, qui sauva une jeune fille tombée dans le Rhône, en s'y jetant sur-le-champ après elle.

La société propose pour l'année 1779, les questions suivantes.

Questions sur les arts.

Première question. La société avait proposé en 1776, une question sur la manière de perfectionner le laiton, & de remplacer celui qui est connu sous le nom de *cuiivre jaune de chaudiere*. Elle n'a reçu qu'un seul mémoire sur ce sujet, & elle a eu regret de ne pouvoir pas le couronner.

La société propose de nouveau cette importante question aux recherches des artistes; elle prie ceux qui voudront s'en occuper, de se procurer une connaissance exacte du meilleur *laiton de chaudiere*, qui doit être toujours leur objet de comparaison, & de consulter des horlogers instruits & jaloux de la perfection des matières qu'ils

emploient; elle les prévient encore qu'il est nécessaire d'user de quelque moyen pour affiner le grain après la première fusion, & pour rompre la cristallisation produite par le refroidissement, afin de pouvoir employer ce métal aux pièces les plus délicates de l'horlogerie, sans courir le risque de les rompre.

La société continue donc à demander deux bandes de laiton, dont chacune ait six pouces de longueur, un pouce & demi de largeur, & trois lignes d'épaisseur au moins, qui remplissent les conditions suivantes, savoir, que les parties de ce métal soient homogènes & bien liées; que forgé à froid pendant long-tems avec les soins requis, il acquière le plus de dureté & d'élasticité possibles, sans se fendre ni s'écailler; qu'il présente à la cassure, des grains fins, égaux & d'une belle couleur jaune; que dans les épreuves qu'en feront les artistes, il puisse se diviser en petites parties sans qu'elles se détachent; & qu'enfin il soutienne l'action du mercure au dorage, sans se tourmenter ni se défunir.

L'artiste qui aura produit ces pièces de laiton, exposera ses procédés dans un mémoire, en désignant l'espèce de cuivre rouge dont il se fera servi pour cela.

Le prix sera une médaille d'or de vingt-

cinq louis, ou une médaille d'argent de même grandeur, avec le surplus en especes, au choix de l'artiste. L'accessit sera une médaille d'argent.

Seconde question. On demande les moyens les plus expéditifs & les moins dispendieux pour adoucir l'or allié sur le rouge, au titre de dix-huit karats & au-dessus; en supposant que l'or employé dans les ateliers se trouvat aigre par un mélange d'étain, de plomb, de zinc ou d'autres corps étrangers, il faudrait indiquer des signes auxquels on pût reconnaître quelle est celle de ces matieres qui altere la ductilité de l'or, & quels sont les différens corps qu'il faudrait appliquer à l'or en fusion pour détruire ou absorber ces différens principes qui le rendent aigre.

Et quant au fer, comme il met un obstacle à l'éclat des émaux transparens qu'on applique sur l'or, sans diminuer beaucoup sa malléabilité, on voudrait connaître les moyens de séparer le fer de ce métal, quand il y a été introduit par le cuivre dans l'alliage.

On souhaiterait savoir encore comment on pourrait dépouiller l'or des sels avec lesquels on l'a fondu; s'il est vrai, comme le disent les artistes, que ces sels ne peuvent être unis à l'or, sans nuire à plusieurs ouvrages, & particulièrement aux émaux transparens en diverses couleurs.

Enfin, la société désirerait que tous les procédés altérassent le moins possible, l'alliage qu'on est obligé de donner à l'or, & qu'ils fussent décrits de la manière la plus détaillée.

Le prix sera une médaille d'or de dix louis, ou une médaille d'argent, avec le surplus en espèces, au choix de l'artiste. L'accessit sera une médaille d'argent.

Troisième question. On propose un prix de vingt-quatre louis, ou une médaille d'argent avec le surplus en espèces, au choix de l'auteur ou de l'artiste, qui produira le meilleur mémoire ou le meilleur instrument, tendant à la perfection de quelqu'un des arts qui s'exercent dans Genève, comme l'horlogerie, la bijouterie, la teinture, l'architecture-pratique, la tannerie, les arts relatifs au dessin, &c.

L'on exige que les mémoires renferment quelques découvertes ou quelques vues nouvelles sur les objets dont ils traiteront; & quoique la société se propose de ne couronner que celui qui lui paraîtra le meilleur, en le jugeant par son importance & son utilité, elle ne laissera pas sans récompense les auteurs qui auront le plus approché dans leurs ouvrages, de celui qui sera couronné, & elle accordera des primes en conséquence.

JANVIER 1778.

Questions sur l'économie.

Première question. Quelle est la meilleure méthode d'établir & d'entretenir les prairies naturelles & artificielles, relativement aux diverses plantes qui les composent; & quels sont les moyens de détruire les plantes, insectes & les autres animaux qui leur sont nuisibles ?

On invite ceux qui voudront traiter cette question, à faire connaître en particulier les bons & les mauvais effets du gyps, dans les cas sur-tout où les terres se mettent en prés & en champs.

On s'attend que les mémoires seront appuyés sur des expériences.

Le prix sera une médaille d'or de seize louis, ou une médaille d'argent de même grandeur, avec le surplus en espèces, au choix de l'auteur. L'accessit sera une médaille d'argent.

Ce prix sera décerné par le comité d'économie.

Seconde question. Quelles sont les causes qui font fumer les cheminées, & quelle serait la meilleure méthode d'en construire qui ne fussent pas sujettes à cet inconvénient, & qui en même tems fussent propres à économiser le bois, sans diminuer le degré de chaleur ?

Le prix sera une médaille d'or de seize

louis, ou une médaille d'argent, avec le surplus en espèces, au choix de l'auteur. Il fera aussi décerné par le comité d'économie, & l'accessit fera une médaille d'argent.

Le même comité ayant appris que M. *Jelieu* avait publié en 1772 un ouvrage contenant de nouvelles vues sur les moyens de conserver & de multiplier les abeilles, il invite les personnes qui auront suivi les directions de cet ouvrage, à communiquer par écrit au comité le résultat de leurs expériences; on trouvera le comité disposé à témoigner sa reconnaissance, à ceux qui voudront contribuer par ce moyen à perfectionner cet objet d'économie.

Tous les savans & artistes, soit étrangers, soit Genevois, & les membres même de la société, sont invités à envoyer des mémoires, & seront admis à concourir aux prix.

Les seules personnes exceptées du concours, sont les membres de chaque comité pour les questions qui les concernent. Ainsi les membres du comité des arts ne pourront point concourir aux prix sur les questions qui traitent des arts, ni les membres du comité de l'économie sur celles qui, par leur nature, devront être jugées par ce comité.

On n'admettra point non plus au concours les mémoires dont les auteurs se feront fait connaître directement ou indirectement; ils

font priés d'inscrire leur nom dans un billet cacheté & annexé au mémoire, & ce billet ne fera point ouvert, à moins que le mémoire n'ait mérité le prix ou l'accessit.

Les mémoires & réponses aux questions sur les arts, seront adressés francs de port à M. de Saussure, professeur de philosophie, président du comité des arts; & les réponses aux questions sur l'économie, seront adressées de même à M. Calandrini, ancien auditeur de la justice, président du comité de l'économie.

Le terme fatal pour la réception des mémoires, sera le premier novembre 1778.

Les prix seront délivrés dans l'assemblée générale de la société, le 25 avril 1779, aux auteurs ou à leurs fondés de procuration. A Geneve, le premier décembre 1777. Ph. Robin, secretaire.

III. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

L E T T R E X L.

Sophie à madame E. Mercredi au soir.

O la plaifante scene ! M. Puff ajusté comme un Adonis, & plein du desir de me plaire; Hortense magnifique comme une poupée de Paris, & disposée à humilier M. Malgré;

celui-ci mis très-simplement, & armé d'une patience inconcevable. M. Puff s'épuisait en plaisanteries, dont plusieurs étaient en effet ingénieuses; mais toujours sur M. Malgré & Hortense, & point sur moi; ce dont je lui fais un gré infini. Hortense prenait un air de dédain, toutes les fois qu'il s'agissait d'elle, & son adorateur était puni de chaque coup-d'œil. L'oncle n'apercevait pas, comme moi, l'indécence des procédés de sa niece; mais la mere ne put presque rien manger, du chagrin que lui causait cette fille imprudente: elle eut beau tousser & faire des signes; tout fut inutile. M. Malgré sentait tout cela; il rougissait, & il nous étonnait tous par une modération, une humilité que n'aurait jamais eu le criminel le plus coupable.

S'il ne vife, comme je le crois, qu'à la fortune d'Hortense, il faut que cet homme soit dans la plus extrême misere, ou que son honneur soit à vendre pour quelques milliers d'écus. Du reste il mérite toute sorte de considérations. Je m'étonne seulement qu'il ne se soit point encore déclaré ni auprès de la mere, ni auprès de la fille. Julie prétend que c'est à moi qu'il en veut; & que par sa patience envers Hortense, il espere de me gagner. Elle se trompe certainement; mais si elle avait par hasard deviné juste,

M.

M. Malgré ferait dans une grande erreur. Un homme capable de tout souffrir avec tant de faiblesse, est moins qu'un homme à mes yeux. Je ne saurais faire aucun cas de lui, s'il y a certaines marques de mépris, auxquelles il est insensible. . . . Je vous entends, ma chere maman; vous me reprochez ma vivacité : je l'avoue; mais comment est-il possible d'estimer un homme qui ne sent pas ce qu'il vaut? Je ne veux point qu'il dise quelque chose de dur à Hortense, mais qu'il la fuie.

Il paraît qu'ils étaient convenus de boire à mes inclinations. M. Malgré le fit d'une certaine façon qui marquait bien qu'il sentait le ridicule. . . . Je pris mon verre en fouriant. " Bravo! s'écria M. Puff, je le pensais bien qu'elle ne ferait point la précieuse! Il y avait une fois une demoiselle, à qui l'on s'avisa de porter cette fanté. Hem! dit-elle d'un air . . . ingénu, je n'ai point d'inclination, si ce n'est papa & maman, & M. notre précepteur. Comment? Eh bien, Hortense, je bois aussi à tes inclinations.

„ Vous auriez pu vous en tenir à votre voisine (j'étais à côté de M. Puff); car je n'ai réellement aucune inclination. Je crois qu'il est bon de faire voyager les filles : il faudra que je fasse comme mademoiselle —

Peut-être trouverai-je quelque aventure „

C'est tout ce qu'on pouvait dire de plus fort ; elle-même le sentit bien , car elle parlait d'une voix mal affermie. Tout mon sang fut en mouvement. Mademoiselle . . . lui dis-je en me levant . . . & au même instant je me rappelai l'image de M. Lefs . . . Je me contins. Mademoiselle , repris-je en affectant, autant qu'il me fut possible, l'air & le ton paisible de la plaisanterie, ne me punissez-vous pas un peu sévèrement pour les bontés que j'ai reçues sous la maison de madame votre mere ? — Assurément, ma chere maman, la meilleure maniere de se venger d'une grossièreté, c'est de montrer beaucoup de politesse.

Hortense a assez d'intelligence pour que cette réponse la rendit confuse ; mais elle n'eut pas assez de présence d'esprit pour l'être avec une sorte de décence. Elle resta la bouche ouverte, & en vérité, je vis de l'écume sur sa langue. Elle allait tâcher quelque chose de fort piquant ; mais sa mere lui ordonna de quitter sur-le-champ la compagnie . . . Pouvez-vous croire qu'elle se le fit dire deux fois ? M. Malgré proposâ habilement une question, tandis qu'elle se levait en murmurant. Je ne me souviens pas de ce qu'il demanda ; mais comme nous étions tous occupés à répondre, Hortense fut moins remarquée.

L'oncle ouvrait de grands yeux : je ne fais pas trop, dit-il, de quoi il est question. Il demanda la permission de rappeler Hortense, & sans attendre la réponse, il envoya lui dire de venir. A ma grande surprise, elle fit ce qu'on pouvait imaginer de moins concevable à la circonstance. --- Elle vint se remettre à table en sanglottant.

En vérité, M. Malgré cherche la fortune, la laideur la plus affreuse ne l'étraié point. Hortense ressemblait à la tête de Méduse; je crus voir des serpens dans ses cheveux; son teint était violet; ses levres blanches & enflées; ses yeux rouges & étincelans. . . . Il est impossible de la peindre. --- Un valet qui la regarda, mit, tout effrayé, sa main sur ses yeux; & M. Malgré. . . . demeura amoureux comme auparavant. Mais quand il aura flatté le dragon, quand il l'aura endormi, il enlevra son trésor.

Mes enfans, qu'est-ce donc que cela? dit le bon M. Puff; au nom de Dieu, point de mésintelligence, tant que que je serai là; c'est ma mort. . . . (à M. Malgré), vous le savez, mon compere. . . . A propos (en me regardant), n'allez pas juger mal de moi, mon petit ange. Voyez-vous, nous fûmes arrêtés quelques jours avec nos vaisseaux dans un port de l'Amérique méridionale. Il y vint une femme sauvage, qui était

sur le point d'accoucher.... mais tout cela ne peut pas se raconter ici. Bref! elle eut un enfant. — Hé! ce petit Kornélis qui va sifflant. — Je n'en fis ni un ni deux, j'achetai l'enfant pour cinq aunes de toile; je le fis baptiser par notre chapelain, & M. Malgré en fut le parrain. Non; vous pensiez bien autre chose, quand je l'ai appelé mon compere. Comment? Mais ce que je voulais? Oui, non : je ne puis pas souffrir de disputes. — Ici, garçon, apporte le vin du Cap? Hortense, t'en verserai-je?

Hortense ne bougeait pas.

Hortense, ma chere, ton verre.

Point de réponse.

Madame Van-Berg fortit. Ma place était brûlante : je la suivis. Bon Dieu! dit-elle avec la plus vive douleur, c'est le châtement des péchés de ma jeunesse. C'est ainsi que j'ai affligé feu ma respectable mere! Dieu est juste; voilà comment il punit tous ceux qui ont à se reprocher une pareille faute! O, s'écria-t-elle avec le plus vif repentir, en jetant les yeux sur le portrait de sa mere, ô tendre mere, mere chérie, qu'une bienheureuse éternité soit ta récompense! Tu m'as pardonné! Et tombant à genoux, elle fit une priere qui dut pénétrer jusqu'aux cieux.

Je ne peux pas finir dans un endroit plus

attendrissant. Adieu, ma chere maman.

P. S. Je desire bien ardemment de quitter cette maison. Quoique je n'aie rien de commun avec M. Puff, il y a entre nous ce trait de conformité, c'est que les disputes sont ma mort. --- La maladie de Julie prend une tournure favorable. L'oncle proposa son médecin; M. Malgré conseilla de ne pas le prendre. Pourquoi? demanda M. Puff. O! dit M. Malgré, c'est un ignorant; il ne fait pas lire le latin. — Hé bien, repartit M. Puff, il la traitera en allemand.

L E T T R E X L I.

Sophie à madame E. Königsberg, 11 juin 1761.

AVEC quelle force vous me montrez, dans votre courte lettre, le danger que j'ai couru! Je serais bien ingrate, bien coupable, & j'aurais besoin de cruelles épreuves, si je ne profitais pas de ces expériences. O! si vous aviez pu me dire, aussi-tôt que vous l'avez apperçu, que j'aimais cet homme! Que dûtes-vous penser, lorsque dans mes lettres suivantes, je niai cette inclination? Et que penserez-vous maintenant que je suis forcée de convenir que jamais mon cœur ne sera libre? On ne m'apporte jamais une lettre que je n'aie la folie de penser qu'elle vient de lui. Le cœur me bat; il faut me sauver, pour qu'on ne se moque

pas de moi. Comment se peut-il que la froideur qu'il a montrée constamment depuis notre départ d'Insterburg, ne m'ait pas rappelée à moi-même ? Si l'exemple d'Hortense ne m'effrayait pas, il est certain que je me laisserais misérablement enlacer dans une passion sans espérance. Je me hais moi-même, pour une faiblesse à laquelle je ne trouve point d'excuse ; --- & je vous promets de ne plus jamais penser à cet homme.

Vous avez raison : le danger était si grand, qu'il est inconcevable comment j'ai pu échapper. Votre lettre m'a touchée jusqu'aux larmes. --- Il y a des sentimens douloureux qui seraient insupportables, s'ils ne pouvaient pas être suivis par des larmes.

Après ce que vous me dites de la fidélité de Catherine, je suis aussi surprise que vous, qu'elle se soit enfuie ; mais je voudrais fort savoir ce que vous pensez là dessus.

Vous avez la bonté de me dire que vous vous réjouissez d'avance des conversations auxquelles mes lettres pourront donner lieu ; & vous m'exhortez par cette raison à écrire dans un grand détail. Vous allez être satisfaite.

Jamais, ma chere maman, je ne me trouvais plus embarrassée. M. Puff est entré dans ma chambre, où je me trouvais seule à écrire. Je fus très-surprise. . . . Je fais, je fais bien,

me dit-il ; point de reproches , mon bel ange ! Voici un paquet & une lettre.

De qui ?

Vous le verrez. Et à l'instant il me quitta.

Je ne pus imaginer autre chose , si ce n'est . . . Non , raisonnablement je ne devais pas avoir une idée si sotté . . . Mais je crus que le tout venait de M. Les. Dans cette supposition , ou plutôt dans ce délire , j'ouvris la lettre , & je trouvai qu'elle était de M. Puff. Je lui courus après à l'instant , résolue , je rougis de l'avouer , résolue de lui dire que j'avais cru que ce paquet venait de vous ou de mon frere. Heureusement je n'eus pas besoin de ce mensonge. M. Puff était déjà . . . sous la ligne , je crois. Je n'ai que le tems de transcrire sa lettre ; peut-être mettrai-je en marge ce que j'en ai pensé.

L E T T R E X L I I.

M. Puff à Sophie.

MADemoiselle. J'ai bien compris par ce qui s'est passé vendredi dernier , qu'en pareil cas ce n'est pas de vive voix que je puis faire mes affaires. Bon Dieu ! la plume n'est pas non plus mon fait. Je ne fais rien ; mais je brave vents & marée , j'honore des personnes telles que vous , s'il y en a encore dans le monde , & je suis de cœur & d'ame un homme d'honneur. Voyez - vous , ma

belle demoiselle, c'est tout ce que je puis. Tant d'autres peuvent mille fois davantage, je le fais; mais depuis que j'existe, je ne fus jamais timide. Je me souffletterais encore à l'âge où je suis, si je n'avais pas eu assez de courage pour faire cette dernière tentative.

Il faut donc écrire. Je vais vous exposer simplement, mais de bonne foi, tout ce que j'ai sur le cœur. Quand j'aurais toute l'habileté requise, je ne mettrais point d'art dans mon discours, parce que si je le faisais, vous verriez mon beau style, & point du tout mon cœur. (Note marginale de Sophie. Vous voyez que cet homme en fait plus qu'il ne le croit lui-même.) J'écrirai donc fort peu de chose. — O! je pourrais tout dire en trois mots, si je l'osais.

S'il se trouve dans ma lettre quelque chose qui puisse vous déplaire, je vous supplie seulement de ne pas l'attribuer à ma sœur; car elle ne fait rien de ce que j'écris. Je ne me suis pas avisé de la consulter. J'aurais donc tout aussi bien fait de laisser là toute la besogne; car une entreprise sur laquelle on n'ose pas hasarder de consulter une femme de bon sens, ne vaut ordinairement pas grand'chose.

Je voulais écrire fort peu de chose, — & voilà déjà un gros volume! Je vous con-

jure de ne pas jeter ma lettre, dans un mouvement d'impatience. Si vous saviez combien elle me coûte, vous me liriez par pitié, pour me dédommager de la peine que j'endure.

Jusqu'ici j'ai laissé courir ma plume; mais maintenant que j'en suis à l'endroit difficile, à l'objet essentiel, il n'y a plus de facilité. Je voulais venir imperceptiblement à mon sujet; mais cela ne se présente pas si promptement.

Je dois d'abord vous demander très-humblement pardon, si je vous ai offensée vendredi. Je suis encore tout effrayé; vous avez une manière d'être courroucée qui n'est remarquée que des plus habiles. Je ne savais où j'en étais, lorsque vous vous sauvâtes. Tout ce que vous me disiez était si fâcheux pour moi; après votre fuite, j'y réfléchis mûrement, & je vous assure que j'étais sur le point de perdre courage,

Ce n'est pas que je me repentisse de ce que j'avais dit; mais je n'aurais pas dû le dire de cette manière. Je voulais dire à peu près, que je préférerais une femme pauvre, afin qu'elle pût se réjouir avec moi de la bénédiction que la Providence m'a départie. De même, je disais que j'étais bien-aise que vous fussiez orpheline, parce que je crois que Dieu aime particulièrement les

personnes qu'il visite par une croix aussi pesante, & sur-tout dans un âge si tendre, où l'on peut être assuré que ce n'est pas la peine de la mauvaise conduite. Et comme Joseph, l'ami de Dieu, apporta la bénédiction dans une maison païenne, j'espère aussi que dans ma maison, le Seigneur bénira celle qu'il aime, & moi-même à cause d'elle. Voilà quelle était ma pensée. Vous crûtes que je vous reprochais votre indigence & votre état d'orpheline, pour vous faire mieux sentir que je suis le riche Puff, comme ils m'appellent. Il n'était pas surprenant que vous prissiez la fuite.

Ma chere demoiselle, je n'ai jamais voulu me marier : je pensais toujours : " tu n'es pas de qualité ; tu n'es pas beau (Note marginale. Il ne se rend pas justice ; M. Puff est d'une très-belle figure) ; tu ignores les belles manieres ; --- personne ne voudra de toi ; tu es trop bon, --- on te foulera aux pieds ; tu ne parles pas bien, --- tu ne pourras pas exprimer à ta femme combien tu l'aimes ; tu seras toi-même fâché de ce qu'elle n'a pas un meilleur mari ; tu n'as rien qu'un cœur honnête, --- & celle qui s'en contentera, doit être d'une bonté très-rare de nos jours „. Voilà ce que je pensais. Plusieurs de mes amis ne pensaient pas de même : ils se sont mariés à la volée, & ils se sont préparé un

ragoût qu'ils ont bien de la peine à digérer. C'est ainsi que j'ai passé, fans m'en appercevoir, au-delà de ma quarantieme année.

Si j'ai pris, en vous voyant, des idées toutes différentes, vous ne pouvez pas le trouver mauvais; car comment aurais-je pu imaginer auparavant qu'il existait dans ce malheureux monde une femme telle que vous?

Me voilà, comme on dit, tombé dans la maison avec la porte; mais je ne saurais écrire d'une autre maniere. J'ai beau effacer, je ne trouve pas le moyen d'*habiller* plus élégamment mes idées, comme vous disiez il n'y a pas long-tems. Holà! pensai-je alors, *habiller une pensée*; voilà une expression heureuse, & dont on peut faire usage; je ne l'ai vue nulle part. Fort bien, direz-vous; où est-ce donc qu'un marin grossier peut apprendre l'amour? Ah! ma très-aimable, l'amour est au-deçà comme au-delà de la ligne. La terre appartient au Seigneur, comme il est écrit quelque part.

Vous devinez fans doute ce que je veux dire; mais je ne l'exprimerai jamais aussi bien que vous le pensez. Je ne fais pas faire, comme d'autres, tant de vaines protestations; & quand je le pourrais & que je le ferais, la prudence vous avertirait de vous en défier. Ainsi je vous promets:

1°. Que j'attendrai fans me lasser un ou deux ans, car l'objet en vaut bien la peine, jusqu'à ce que. . . . Comment dirai-je cela? Je crois qu'en écrivant à une femme, on n'ose pas employer ainsi nettement le mot d'*amour*.

2°. Que je vous assurerai tous mes biens, meubles & immeubles, présens & à venir, excepté environ cinq mille écus. Je possède aussi là-bas un plantage; mais ceci entre nous, car ma sœur même n'en fait rien. J'ai aussi environ soixante mille florins à la banque, dont elle ne fait rien non plus. Il y a encore plusieurs choses comme cela. Mais il n'est pas beau d'avoir l'air de se vanter, quoique je fasse mon devoir, en offrant à une personne qui en est si digne, ce que la Providence m'a assigné peut-être moins pour moi que pour vous.

3°. Si ma vocation actuelle ne vous agréé pas, j'embrasserai tel autre état qu'il vous plaira d'ordonner.

4°. Je m'établirai par-tout où vous voudrez, en Prusse, en Saxe, où j'apprends que vous allez, en Angleterre, Vous ferez pour moi l'univers entier; & comme je sens bien que je ne puis pas l'être pour vous, c'est pour cela que je mets cette condition.

5°. Vous aurez pleine liberté de choisir vos liaisons & vos connaissances. Je ne ferais

pas digne de vous avoir connue, si je prétendais que vous fussiez un *oiseau en cage*, comme je vous l'ai entendu dire. J'avais déjà entendu la même pensée; mais elle me plut alors singulièrement.

6°. Je ne me mêlerai d'autre chose dans la maison, que de procurer tout ce qui sera nécessaire pour vous rendre la vie agréable. Je me chargerai du soin de faire rentrer les revenus; car je fais que vous trouverez bon de ne pas attaquer les capitaux. Vous avez été formée à l'amour de l'ordre auprès de madame E. que je connais fort bien. (*Note.* J'ai voulu dans plusieurs endroits faire des notes marginales; mais vous n'avez pas besoin de moi pour démêler l'excellence du cœur & la solidité du jugement de cet homme. Je suis bien étonnée de voir qu'il vous connaît. Ah! s'il s'adresse à vous, ma chère maman, ne me sacrifiez pas. C'est un digne homme; mais je ne saurais l'épouser.)

7°. Si vous êtes luthérienne, ce que je ne crois pas, je prendrai les mêmes engagements que feu mon beau-frère.

Voilà, mademoiselle, ce que je vous promets. Mais qui vous fera caution que je vous tiendrai parole? Un homme d'honneur souffre lorsqu'il est soupçonné; mais il m'importe infiniment que vous puissiez savoir où vous en êtes. Ainsi je vous offre, ou plutôt je vous conjure de permettre que

je preñne engagement pour ces sept articles, par-devant un magistrat & quelques pasteurs, m'obligeant, par serment à accomplir sur-le-champ ce qui peut l'être.

Quant au paquet que vous recevrez ci inclus, je n'ai rien à en dire, si ce n'est qu'il ne vous oblige à rien du tout. Je sais qu'on ne peut pas payer un bien qui est d'un prix infini. Si vous me le renvoyez, je penserai que vous avez cherché l'occasion de vous venger cruellement de moi; & je ne pourrai pas m'empêcher de demander par quel endroit j'ai pu vous devenir aussi méprisable. Aimable & polie comme vous l'êtes, vous ne donnerez pas lieu à une pareille question.

De ma vie je n'ai autant écrit tout d'un trait. J'avais médité avant de prendre la plume, & j'imaginai que je serais fort court.

Je crois que vous avez une règle qui défend à une femme d'écrire à aucun homme. Comment donc obtiendrai-je une réponse? Sera-ce de bouche? *Cornelius Puff. Königsberg, 11 juin.*

L E T T R E X L I I I.

Sophie à madame E. Suite de la lettre 41.

Vous voyez ici l'homme tout entier, ma chère maman. L'honnêteté en personne, un jugement sain, mais grossier, & seulement

trop résolu d'être à moi. Dans le paquet qui n'était point cacheté, se trouvait une piece d'étoffe des Indes, beaucoup trop riche pour moi, quand même je voudrais l'accepter. Des bracelets de perles, une bague & des boucles de brillans; ces trois derniers articles font d'un prix infini. Il y avait aussi une montre & un étui.

Que faire dans cette circonstance? Ah! pourquoi la fortune a-t-elle un si grand prix aux yeux des hommes, que l'on ne puisse y renoncer sans s'exposer au blâme? Pourquoi faut-il qu'une jeune fille rende compte de ses motifs, dès qu'elle refuse des propositions de ce genre ou d'autres semblables, qui semblent avoir quelque chose d'attrayant? Outre cela, il est extrêmement difficile d'éloigner un ami qui veut être plus que cela, de manière qu'il n'en soit pas offensé. Sans doute que c'est la faute des hommes: l'offre de leur tendresse ne devrait pas être appelée le don de leur cœur, puisque c'est toujours avec peine que l'on voit refuser un présent. Je ne fais comment les autres pensent: pour moi, je serais très-fâchée que M. Puff, ou tout autre aussi honnête homme que lui, fût congédié malhonnêtement. Si je suis forcée de laisser voir que je n'ai pas d'amour pour quelqu'un, je voudrais qu'il vît que j'ai tous les autres sentimens, amitié, estime, considération, ---

j'excepte la reconnaissance; — mais il faut au moins lui avoir obligation pour les bijoux qu'il m'envoie? Cela va sans dire.

Rien n'est plus inquiétant que de n'avoir personne à consulter; car je me repens déjà d'avoir parlé de cette affaire à Julie. Nous devons le plus profond secret au plus insupportable de ceux qui nous recherchent. Je répète que j'ignore la façon de penser du plus grand nombre. Pour moi, il me sera toujours impossible de prendre un tel homme pour l'objet d'un babil inutile, ou d'une plaisanterie déplacée. — L'autre sexe loue dans le nôtre une sorte de délicatesse de sentimens; faut-il en conclure qu'il ne l'a pas lui-même? Je suis sûre que Julie sera discrète; mais qui me garantira que je ne lui déplairai pas quelque jour? Et qui peut m'affurer que dans ce cas, elle gardera le silence? N'y a-t-il pas des gens qui, dans une rupture pareille, attachent à l'autel de la haine, des confidences qui orneraient le sanctuaire de l'amitié? — O! si je pouvais extraire la défiance, de mon sang mélancolique! Comment ai-je pu croire que Julie ferait du nombre des plus méprisables? — Je vais sur-le-champ lui demander pardon de cette injure. Non, — ce serait une imprudence très-marquée. Adieu, ma chère maman. Le 13 juin, au matin.


 QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

*Précis des principaux événemens politiques
qui ont eu lieu pendant l'année 1777.*

T U R Q U I E.

LE capitain-pacha ramene sa flotte aux Dardanelles, après avoir rétabli la tranquillité dans la Syrie, par la prise & la mort d'Ali-Daher & de ses principaux partisans.

Progrès des Persans qui s'emparent de la plus grande partie du gouvernement de Bagdad, & en assiegent la capitale. Une armée de Turcs marche à son secours, & remporte une victoire sur ses ennemis, qui conservent cependant la ville de Balfora.

Mécontentement de la Russie contre la Porte, fondé sur le refus que fait le grand-seigneur, de reconnaître l'indépendance de la Crimée, & de confirmer, en qualité de calife, l'élection de Sahib-Guéray, nouveau kan des Tartares; comme aussi d'accorder aux vaisseaux russes le passage pour entrer

dans la mer Noire. Négociations entamées à ce sujet & suivies sans succès. Apparences d'une rupture prochaine entre les deux cours, & préparatifs de guerre de part & d'autre. Les Russes s'emparent de Précop & de plusieurs autres places de la Crimée. Dewlet-Guéray, vaincu par son compétiteur, abandonne la presqu'île, & se réfugie à Constantinople.

Arrivée à Suez, sur la mer Rouge, de six vaisseaux venant des Indes, & richement chargés.

Mort tragique de l'hospodar de Moldavie, saisi & décapité par ordre du grand-seigneur; & fuite de celui de Valachie.

R U S S I E.

Progrès sensibles du commerce intérieur & extérieur. Construction de divers canaux navigables, & établissement de plusieurs colonies. Découvertes faites dans l'Archipel du nord, pour passer du Kamchatka dans l'Amérique septentrionale.

Voyage du roi de Suède en Russie, & son arrivée à Pétersbourg.

Audience accordée par l'impératrice, aux députés de Sahib-Guéray, & déclaration concernant l'indépendance de la Crimée.

Confirmation de l'établissement des Jésuites dans la Russie-Blanche.

Les changemens ordonnés par rapport à

la police intérieure des provinces, s'exécute avec succès.

Soulevement d'une partie des Tartares contre le nouveau kan de Crimée, & massacre d'un détachement des troupes Russes cantonnées dans la presqu'isle. De nouveaux régimens sont en marche pour s'y rendre; & le fils du général comte de Romanzow est nommé pour les commander.

S U E D E.

Le roi continue de donner ses soins pour faire fleurir le commerce & augmenter sa marine.

Départ de S. M. pour la Russie, & son heureux retour dans ses états.

Entreprise d'un canal navigable, qui conduira des mines de cuivre au lac Maler.

Arrivée de quelques vaisseaux marchands américains, dans les ports de la Suede.

D A N N E M A R C.

Envoi de quelques ingénieurs en Islande, pour examiner les ports & faire les réparations nécessaires. On continue les travaux destinés à joindre la Baltique à la mer du Nord.

Remise faite à la couronne, par la compagnie asiatique, de toutes ses possessions territoriales dans l'Inde. La compagnie de Guinée, chargée de dettes, a offert d'en faire de même.

Amnistie générale, publiée en faveur des déferteurs, & qui doit durer jusqu'en 1780.

Liberté du commerce pour les isles de Sainte-Croix, Saint-Thomas & Saint-Jean, accordée à tous les sujets de la monarchie danoise. Etablissement de diverses manufactures, & des verreries en particulier, dans la Norvege.

Augmentation faite dans les troupes de terre & dans la marine de cet état.

P O L O G N E.

La nouvelle constitution, fixée par la dernière diete, prend chaque jour plus de consistance. Le conseil permanent, divisé en cinq départemens, s'occupe des moyens de remédier aux abus concernant la justice & la police, de diminuer les dépenses & d'augmenter les revenus de la république.

Mort du comte Potoki, archevêque de Gnesne & primat du royaume. Il est remplacé par le prélat Ostrowski, évêque de Cujavie.

La démarcation des limites entre la Pologne & les provinces acquises par le roi de Prusse, après avoir essuyé bien des difficultés, est enfin réglée par la médiation des ministres des cours de Vienne & de Pétersbourg.

Arrivée de Numan-Bey, internonce de la Porte auprès du roi & de la république.

Emigration d'un grand nombre de familles juives, qui vont s'établir dans la Turquie.

Inquiétudes que cause au gouvernement l'apparence d'une rupture entre la Russie & la Porte, par rapport à la neutralité, & ordre donné à M. de Boscamp, de prendre son audience de congé du grand-seigneur, & de revenir dans sa patrie.

A L L E M A G N E.

Vienne. Edit qui permet aux Turcs arméniens, grecs & autres sujets de l'empire Ottoman, de commercer librement dans l'archiduché d'Autriche, & de s'y établir avec leurs familles.

Permission accordée aux luthériens de faire construire une église à Presbourg; & aux réformés de Hongrie, d'établir une académie pour la jeune noblesse de leur communion.

Départ de S. M. I. pour le voyage qu'elle avait résolu de faire en France, en gardant l'incognito.

Nouveaux troubles dans la Bohême, causés par les dissentions entre les gentilshommes & les payfans; & réglemens pour abolir les corvées auxquelles ceux-ci étaient tenus.

Résolution prise de dessécher le lac Balaton en Hongrie, & de chercher un emplacement propre à construire un port pour commercer avec la Grece & les isles de l'Ar-

chipel. Essai fait d'un commerce direct avec Constantinople, par le moyen du Danube.

Les habitans du district de Plucovine en Moldavie, réunis aux domaines de S. M. I. prêtent le serment de fidélité.

Berlin. Statues érigées dans la grande place, & par ordre du roi, pour éterniser la mémoire des généraux qui se sont distingués à son service.

Arrivée de deux Américains chargés de ménager les intérêts des colonies.

Francfort. Continuation des levées dans les états de plusieurs princes d'Allemagne, pour le service de la Grande-Bretagne. Obstacles que rencontrent celles qu'on destine à faire la prochaine campagne en Amérique. Dépopulation sensible qui en résulte. Le roi de Prusse défend de laisser passer aucune de ces recrues sur les terres de sa domination.

Continuation du différend entre les trois électeurs ecclésiastiques, touchant la navigation sur le Rhin.

Ratisbonne. Affaire concernant l'augmentation des assesseurs de la chambre impériale de Wetslar, & refus que font plusieurs princes de fournir leur contingent pour les frais de ce tribunal.

I T A L I E.

Rome. Ordres donnés pour travailler au dessèchement des marais Pontins. On com-

mençe à les exécuter avec succès.

Dispositions favorables pour le saint siege, que revêt la cour de Naples. Elle consent que la présentation annuelle de la haquenée se fasse comme auparavant.

Création de quatre cardinaux Italiens, & renvoi de celle des cardinaux qui sont à la nomination des puissances.

Nouveaux différends entre la cour de Rome & les Vénitiens, causés par la suppression de quelques couvens

Réunion de l'ordre de Saint-Antoine à celui de Malte, sollicitée par la France.

Erection de l'évêché d'Olmütz en archevêché. Création d'une évêché à Brinn, & de quatre en Hongrie, dont deux sont du rit grec.

Naples. Il a été convenu entre cette cour & celle de Russie, de s'envoyer désormais des ambassadeurs réciproquement.

Mort de D. Philippe, fils aîné de S. M. catholique.

Florence. Nouveaux réglemens pour l'administration de la justice aux pauvres, pour la police intérieure des couvens, & pour ce qui peut leur être donné à titre d'œuvres pies. Fixation du nombre de religieux dans chacun d'eux.

E S P A G N E.

Armemens extraordinaires qui se font par

terre & par mer, dans toute la monarchie. Prise de l'isle de Sainte-Catherine & de la colonie du Saint-Sacrement dans le Brésil. Etabliffemens que les Anglais avaient formés dans ce pays-là, pour faire le commerce avec le Pérou. Négociations pour la paix avec le Portugal; traité conclu entre les deux cours, & cessation des hostilités en Amérique.

Rétabliffement de l'inquisition, & procession folemnelle faite à Cadix pour ce sujet. Premier *auto da fe* célébré par ce tribunal, mais fans effusion de fang.

Le dey d'Alger fait attaquer la fortereffe d'Oran, & fe retire avec perte.

L'infant D. Louis époufe la fille d'un fimple gentilhomme, & quitte la cour.

P O R T U G A L.

Mort du roi de Portugal. Le prince de Beyra époufe l'infante Dona Maria fa tante. Difgrace & retraite du marquis de Pombal, premier miniftre. Un grand nombre de perfonnes de diftinction, détenues dans les prifons, recouvrent la liberté. Changemens dans le miniftère & dans les tribunaux. Couronnement de la reine & de l'infant D. Pedre fon époux. Voyage de la reine douairiere pour voir le roi d'Efpagne fon frere, & cimenter la paix conclue. Projet d'un traité d'alliance entre les cours de Verfailles, de

Madrid & de Lisbonne, ou d'accession de celle-ci au pacte de famille.

F R A N C E.

Augmentation considérable de la marine. Construction d'un grand nombre de bâtimens dans les différens ports du royaume.

Arrivée de l'empereur à Paris, sous le nom du comte de Falckenstein. Ce monarque visite les provinces méridionales, & retourne par la Suisse dans ses états.

Nouvel édit concernant les jésuites, & qui confirme celui de leur suppression.

Différends entre les cours de Versailles & de Londres, au sujet de la libre navigation des vaisseaux marchands français. Ils se terminent à l'amiable.

Suppression de la charge de contrôleur général. M. Necker est nommé directeur général des finances.

Envoi de douze mille hommes de troupes pour être embarqués dans les ports de la Bretagne & de la Guyenne, & transportés aux colonies françaises en Amérique.

Ordonnance de police concernant les negres.

Retraite du comte de Saint-Germain, ministre de la guerre.

Le prince de Montbarey est chargé de ce département.

Nomination du baron de Zuckmantel à

Pambassade de Portugal. Il est remplacé dans l'ambassade de Venise, par le président de Vergennes; & celui-ci, par le viconte de Polignac.

A N G L E T E R R E.

Continuation des hostilités en Amérique. Les Anglais s'emparent successivement de plusieurs postes fortifiés, abandonnés par les Insurgens, qui évitent toujours une affaire générale. Ils abandonnent aussi Rhode-Island. Prise du général Lée. Bataille de Trenton, à l'avantage des Insurgens. Projet d'un acte d'union, proposé par le congrès, pour fixer l'état politique des états généraux américains. Etablissement d'un président & d'un conseil suprême exécutif à Philadelphie; tout pouvoir, quant au militaire, est accordé au général Washington. Affaire de Danbury, où les Insurgens sont mis en fuite, & perdent une partie de leurs magasins. Mais ils prennent leur revanche à Prince-Town, & repoussent les Anglais, commandés par le lord Cornwallis. On rassemble un corps considérable de troupes dans le Canada. Il est destiné à venir joindre l'armée du général Howe, & se met en marche, commandé par le général Burgoyne, qui s'empare du poste important de Ticondérago & d'autres forts, sans éprouver de résistance, & s'avance dans l'intérieur du pays. Mais

• **bientôt** environné par plusieurs corps d'Américains, & prêt à manquer de vivres, il est contraint de se rendre prisonnier de guerre avec le reste de son armée, qui s'oblige de retourner en Europe, & de ne plus servir pendant la présente guerre. Dans le même tems, le général Howe abandonne Jersey, s'embarque avec toute son armée, entre dans la baie de Chesapeack, remonte la riviere Elk, débarque sans opposition, prend la route de Philadelphie, repousse les Américains, trouve cette ville sans défense, de laquelle le congrès s'était retiré, & s'en empare. Tentative infructueuse des Anglais, pour déloger les Américains de l'isle de Mud & du fort Island, qui empêchent leur flotte de remonter la Delavarre & de s'approcher de l'armée de terre. Anniversaire de l'indépendance, célébré par les Américains avec la plus grande solennité.

Prises multipliées que font les armateurs Américains, même sur les côtes des trois royaumes & au banc de Terre-neuve.

Augmentation considérable dans la marine, & levée forcée de matelots pour former les équipages des vaisseaux de guerre. Traités faits avec quelques princes d'Allemagne, pour en obtenir de nouvelles troupes.

Affaires de la compagnie des Indes orientales. Soulèvement contre le lord Pigot,

gouverneur de Madras. Il est rappelé, de même que ceux qui s'étaient déclarés contre lui.

Prorogation successive du parlement, & sa rentrée au mois de novembre. Ouverture de celui d'Irlande. Le parti de la cour continue d'avoir la supériorité. Prorogation du bill qui suspend les effets de la loi de *Habeas corpus*.

P A R S - B A S.

La Haye. Résolution prise par les états généraux, d'augmenter leur marine de vingt-quatre vaisseaux de guerre.

Conclusions de la paix entre L. H. P. & le roi de Maroc, qui rend tous les prisonniers Hollandais sans rançon.

Prise de quelques bâtimens marchands par les Anglais.

S U I S S E.

Diète de légitimation, tenue à Soleure au mois de mai, avec le cérémoniel accoutumé. S. E. M. de Vergennes y déploie le caractère d'ambassadeur de S. M. T. C. auprès du L. corps Helvétique.

Arrivée de S. M. I. à Geneve. Ce monarque passe par les villes de Lausanne, Berne, Soleure, Bâle.

Traité d'alliance entre la France & le L. corps Helvétique, juré à Soleure le 25 août.

Départ de S. E. M. de Vergennes, & arrivée en Suisse de S. E. le vicomte de Polignac qui lui succede avec le même caractère.

T U R Q U I E.

Constantinople. Le départ de l'envoyé du roi & de la république de Pologne auprès de la Porte, & le rappel de l'internonce de la Porte à Varsovie, semblent annoncer le peu de succès du projet de renouveler l'alliance entre ces deux puissances voisines; & les conjonctures actuelles ne le permettaient que difficilement, vu la position où se trouve la Pologne à l'égard de la Russie. Aussi n'est-il pas apparent que la république accorde à la Porte la permission qu'elle a demandée de tirer des grains des provinces polonaises, pour suppléer à la disette qui se fait déjà sentir dans la Mo'davie & la Valaquie.

Il a été ordonné au gouverneur de Salonique de lever un corps de deux à trois mille payfans, qui seront exercés au maniement des armes, & qu'on destine à la garde des places fortes sur les frontieres. Il a été donné des ordres pareils dans les provinces voisines. Les cinq frégates russes, auxquelles la Porte a constamment refusé l'entrée de

la mer Noire, ont pris le parti de rentrer dans la mer Blanche. Le ministre de Russie a présenté à ce sujet une plainte formelle, dont il a remis copie au chargé d'affaires de la cour de Vienne. Cependant, malgré tant d'apparences d'une rupture prochaine entre les deux empires, & quoique le peuple ne paraisse respirer que la guerre, on ne désespère pas du succès des soins du général-major de Zeguelin, qui doit se rendre dans cette capitale, en qualité de ministre de S. M. Prussienne, & qui, dit-on, est chargé de négocier une conciliation. Il y réussira peut-être d'autant plus difficilement, que l'on vient de recevoir l'agréable nouvelle que la paix a été conclue entre la Porte & la Perse, à la satisfaction des deux puissances.

L'hospodar de Valaquie, ayant, comme on l'a dit, abandonné sa principauté, le grand-seigneur a nommé un grec de distinction pour lui succéder.

Selon des avis recus de la Crimée, il doit s'y être formé une nouvelle conjuration contre Sahib-Guéray. Les complices ayant attaqué à l'improviste sa garde, composée de six cents Russes, elle les a repoussés avec tant de bravoure, que le kan a échappé à leurs coups, & que plusieurs myrses rebelles, faits prisonniers dans ce combat, ont

été envoyés en Ruffie fous bonne escorte.

Il s'est élevé dans l'Égypte une guerre civile entre les beys ou gouverneurs en fecond de cette province, partagés en deux factions. Murat-Bey & Ibrahim, qui étaient à la tête de la premiere, ayant été surpris par les chefs de la feconde, ont été obligés d'abandonner le Caire, dont ils s'étaient rendu maîtres, de même que de la perfonne du pacha, & de se retirer dans la haute Égypte. Il s'est donné depuis lors deux combats, dans le dernier defquels Murat-Bey a été totalement défait; mais la difcorde s'est mife parmi les chefs du parti victorieux; & les troubles qu'ils ont caufés dans l'Égypte, ne font point encore finis.

R U S S I E.

Pétersbourg. Le feld-maréchal comte de Romanzow est destiné à commander le corps d'armée que l'on rassemble dans l'Ukraine. Son quartier général fera à Kiov, où il fera joint par les régimens cantonnés dans les environs.

L'académie impériale des sciences a propofé pour fujet du prix qui fera distribué en 1780, de donner le plan d'une géographie complete & détaillée de la Ruffie.

S. A. I. la grande-ducheffe est heureusement accouchée d'un prince, le 23 du mois dernier.

La cour vient d'expédier un courier pour

Constantinople, chargé de dépêches, dans lesquelles on prétend qu'elle fait annoncer à la Porte des dispositions favorables pour terminer les différends à l'amiable. Mais celle-ci fait de trop grands préparatifs de guerre pour ne pas croire qu'elle est résolue à la pousser. Il paraît d'ailleurs que le grand-seigneur est décidé à détrôner le kan dernièrement élu, & à faire mettre à sa place le fils de son prédécesseur.

D A N N E M A R C.

Copenhague. Le roi vient d'ériger la ville de Franquebar en entrepôt pour toutes les marchandises de la Chine & des Indes, lesquelles ne paieront aucun droit d'entrée & de sortie. Mais celles de l'Europe, non fabriquées en Dannemarc, paieront deux pour cent. Celles qui seront du crû du royaume, seront soumises à un droit de demi pour cent; & chaque vaisseau danois devra transporter de ces dernières, pour la valeur de 3000 rixdalers au moins.

Le ministre de Dannemarc à la cour de Suede, a déclaré, par ordre du roi son maître, qu'il se formera au printems prochain, près de Copenhague, un camp de vingt mille hommes. Et S. M. suédoise a de son côté donné ordre à un pareil nombre de ses troupes de se rassembler dans le même tems à Helsinbourg en Scanie.

Pologne.

P O L O G N E.

Varsovie. Comme la défection a beaucoup affaibli l'armée de la république, le roi, de l'avis de son conseil, a envoyé dans toutes les villes de la Pologne un universel, qui ordonne de saisir tous les déserteurs, & de les renvoyer à leurs régimens.

Le ministre de S. M. le roi de Prusse en cette cour, a remis au gouvernement la ratification du traité des limites, avec une note pour requérir celle du roi & du conseil permanent, qui ne sera pas refusée. Enforte que cette affaire, qui a essuyé tant de contradictions & de lenteurs, est enfin terminée sans retour. Mais il n'en est pas de même des différends concernant le commerce des Polonais dans les états de ce monarque; & quoique le projet d'établir une compagnie prussienne dans cette capitale semble ne devoir favoriser que l'une des deux nations aux dépens de l'autre, il paraît être assez goûté, & le roi a nommé des commissaires pour l'examiner.

En attendant, cette compagnie forme des magasins & les remplit de tout ce qui peut être agréable aux Polonais; mais les négocians nationaux multiplient leurs plaintes au sujet des droits qu'on les oblige de payer sur la Vistule.

L'internonce de la Porte a en effet reçu

des lettres de rappel, auxquelles il ne s'attendait pas; mais il ne partira qu'après qu'on fera informé que l'envoyé Polonais aura quitté Constantinople & atteint les frontières des deux états. Les avis qu'on en reçoit, portent que les Turcs se renforcent de plus en plus dans la Valachie, & qu'ils cherchent à couper aux Russes toute communication avec la Moldavie. La mort tragique de l'hospodar de cette dernière province, paraît fixer l'attention des cours de Pétersbourg & de Vienne. On prétend même qu'elles veulent connaître les motifs d'un tel acte de violence. On apprend d'ailleurs que plusieurs régimens autrichiens, qui devaient quitter la Transylvanie, ont reçu un contre-ordre; & que même d'autres corps de troupes viennent les joindre dans cette province.

On attribue la révolte qui a éclaté dans la Crimée, à l'entreprise formée par Sahib-Guéray, d'y introduire l'exercice à la manière des Russes, & de faire prendre à ses troupes des habits plus courts & plus commodes; ce qui a déplu à la nation.

Il paraît que les représentations faites par quelques états d'Allemagne, au sujet des levées pour le service de l'Angleterre, n'ont pas eu de succès, puisque ces nouvelles troupes continuent de défilér vers les ports

où l'on doit les embarquer ; mais en évitant toujours de passer sur le territoire prussien.

A L L E M A G N E.

Vienna. On annonce déjà qu'il y aura cette année six camps, dont cinq se tiendront aux lieux ordinaires, & le sixieme dans la Galicie, où plusieurs régimens se rassemblent, & où S. M. se rendra en personne. Le général Laudohn est parti pour aller faire la visite des frontieres du royaume de Hongrie. La cour a donné ordre de mettre en état de défense & de fortifier à la moderne la citadelle de Okopy, située entre Choczim & Kaminieck.

Tous les couvens de l'un & de l'autre sexe, excepté ceux des capucins & des camaldules, ont reçu ordre d'ouvrir des écoles & de donner des leçons gratis.

Munich. S. A. S. Maximilien-Léopold-Joseph-Ferdinand, électeur de Baviere, & dernier prince de la branche cadette de cette illustre maison, est mort en cette capitale, le 30 du mois dernier, de la petite vérole, âgé de cinquante ans & quelques mois, après avoir gouverné cet électorat depuis 1745. Il avait épousé Marie-Anne-Sophie-Auguste, fille d'Auguste III, roi de Pologne & électeur de Saxe, & ne laisse point d'enfans. Immédiatement après le décès de ce prince,

S. A. S. Charles Théodore, électeur palatin & issu de la branche aînée de Bavière, a été proclamé régent du pays; & les actes civils & militaires se sont passés en son nom. Il est parti de Manheim pour se rendre incessamment dans cette capitale de ses nouveaux états.

On apprend de Mayence, que comme il n'y avait le long du Rhin en Allemagne aucun port où les navigateurs pussent passer l'hiver, l'électeur vient d'en faire creuser un, près de sa capitale, dans un endroit très-commode, où les bateaux qui montent pourront être en sûreté pendant l'hiver.

La princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt, est heureusement accouchée d'un prince.

I T A L I E.

Rome. Le duc de Grimaldi, ambassadeur extraordinaire de S. M. catholique auprès du saint siege, est arrivé en cette capitale, & a eu sa première audience du souverain pontife.

On attend dans peu le commandeur Graniero, nouveau ministre du roi de Sardaigne, & le duc Zuliani, que la république de Venise a élu pour son ambassadeur en cette cour.

On apprend de Naples, que le roi des deux Siciles a défendu aux évêques de ses états de quitter désormais leurs diocèses,

pour se rendre dans la capitale, sous des prétextes quelquefois assez légers, & de s'éloigner de leurs troupeaux, sans une permission expresse de sa part.

E S P A G N E.

Madrid. La reine douairière de Portugal, heureusement arrivée en Espagne, a été reçue & traitée avec les plus grands honneurs. Cette princesse s'est rendue d'abord, avec toute la cour, à Saint-Ildephonse, & de là à l'Escorial, d'où elle viendra résider dans cette capitale. On continue à garder le plus profond silence sur les articles du traité conclu dernièrement entre les deux cours.

Une frégate, qui depuis trois mois était dans le port de Cadix, prête à faire voile, en est partie dernièrement; & l'officier qui la commande, a reçu des ordres qui ne doivent être ouverts qu'à une certaine hauteur. On le dit chargé d'aller régler les limites des possessions espagnoles & portugaises en Amérique, ou de chercher à faire quelques découvertes dans des terres inconnues.

On est informé que le roi de Maroc est parvenu à soumettre les rebelles qui s'étaient retirés dans les montagnes, & qu'il a exigé d'eux d'entretenir une armée de trente-six mille hommes à son service. Les deux ambassadeurs que ce monarque envoie, l'un à la cour de France, & l'autre à celle de Tos-

cane, se font embarqués ; & après avoir relâché à Gibraltar, ont continué leur route pour se rendre à leur destination. Il a aussi notifié, par une lettre écrite en son nom au chef d'escadre Pichot, le renouvellement du traité de paix dernièrement conclu avec L. H. P.

P O R T U G A L.

Lisbonne. Le secretaire de l'ambassade de cette cour de Madrid, a apporté les articles du traité conclu entre les deux nations. On a lancé dernièrement à l'eau un vaisseau de soixante-quatorze pieces de canon, & l'on travaille à en construire & à en équiper d'autres encore.

L'ambassadeur de Maroc, que l'on attendait en cette cour, est arrivé sur une frégate de sa nation. Il a été conduit avec sa suite dans l'hôtel préparé pour le recevoir.

Le roi ayant reconnu que la liberté qui, sous le précédent ministere, s'était introduite parmi les religieux, de s'absenter pendant des années entieres de leurs couvens, pour habiter dans des maisons laïques, & principalement en cette capitale, ne peut qu'occasionner un grand relâchement dans la discipline ecclésiastique, & nuire à l'ordre public, S. M. vient d'adresser à tous les supérieurs des communautés religieuses, une lettre circulaire, par laquelle il leur est ordonné

de rappeler dans leurs cloîtres respectifs, tous les moines absens, avec défense de leur accorder la permission d'en sortir, si ce n'est à ceux d'entr'eux qui, recommandables par leurs vertus, auront des motifs légitimes de s'absenter. Il leur est de plus défendu de recevoir des novices, jusqu'à ce que tous les moines épars soient rentrés dans leurs monastères.

A N G L E T E R R E.

Londres. L'original des dépêches du général Burgoyne n'est pas encore parvenu à la cour; mais elle en a reçu le double par un officier de distinction, arrivé de Québec. On y trouve tous les détails relatifs au triste sort du reste de l'armée que commandait ce général, de même que les résultats des divers conseils de guerre tenus jusqu'au moment où il a été obligé de se rendre. Cet événement a été suivi de l'évacuation de Ticondérago & des autres forts voisins, que les Anglais ont abandonnés après en avoir fait sauter les fortifications, & ils se sont retirés dans le Canada. Un grand nombre de soldats Américains, leurs prisonniers, ont ainsi recouvré la liberté. Les blessures qu'avaient reçues les généraux Arnold & Lincoln dans le dernier combat, n'ont point eu de suites fâcheuses.

On a célébré à Boston, avec la plus grande solemnité, la victoire remportée par le général Gates. On croit que l'augmentation subite de son armée, & qui l'a rendue si supérieure à celle des Anglais, ne procede que de ce que tous les habitans des quatre provinces de la nouvelle Angleterre, en état de porter les armes, sont venus se ranger sous ses drapeaux, afin de mettre un terme aux cruautés que les Indiens, attachés aux Anglais, exerçaient contr'eux. Les troupes prisonnières ont été réparties, & sont soigneusement gardées dans les environs de Boston, sans avoir la permission d'entrer dans cette ville. On a pris les arrangemens nécessaires pour leur logement & leur subsistance, jusqu'à ce qu'elles puissent être embarquées pour l'Europe. Quant à la suite des opérations du général Gates, tout ce qu'on en fait de plus vraisemblable, c'est qu'une partie de son armée s'est jointe au corps que commande le général Putnam, pour déloger le lord Clinton des postes dont il s'est emparé sur la riviere de Hudson, tandis que le reste s'avance à grandes journées, pour renforcer l'armée du général Washington.

Quelqu'impatiente que soit la nation de recevoir des avis de ce qui se passe dans

les environs de Philadelphie, ce qu'on en apprend, n'est rien moins que propre à la satisfaire. Les bruits répandus de la prise des forts de Mud & de Redbanck, qui gênent si fort la communication entre l'armée & la flotte Anglaise, ne se sont point confirmés. Le silence de la gazette de la cour, sur un événement de cette importance, les a fait entièrement tomber, d'autant plus que le lord Pétersham, aide-de-camp du général Burgoyne, & récemment arrivé de New-Yorck, n'en a point parlé. Il y a même apparence qu'une seconde tentative, faite pour s'emparer de ces forts, n'aura pas mieux réussi que la première. Cependant la saison avance, les glaces peuvent interrompre toute navigation sur la Delaware, & le froid ne doit pas permettre aux troupes de tenir encore long-tems la campagne dans de tels climats. Au reste, le congrès s'est retiré à Yorck, ville située au-delà de la rivière de Selquahana, & y continue ses séances.

S U I S S E.

Berne. Le 8 de ce mois, la mort enleva à l'état & à notre république, M. J. C. Stettler, né en 1703. Il entra dans le conseil souverain l'an 1745; il fut baillif à Bipp en 1753; il entra dans le sénat l'an 1771; il fut directeur des sels de L. L. E. E. en

1774. Ce magistrat s'est distingué par son zèle, sa piété & ses lumières; il est généralement regretté; ses obsèques se firent le 12 de ce mois, & ont été très-nombreuses. Le lendemain 13, leurs excellences du conseil souverain, dans leur assemblée, élurent, pour le remplacer dans le sénat, M. Charles-Louis Ougsbourguer, né en 1720: il entra dans le conseil souverain l'an 1756, & fut fait gouverneur de Königsfeld en 1764; à la promotion de 1775, il fut seizenier de la noble abbaye des maréchaux, & aujourd'hui conseiller secret.

Il est né dans cette capitale, pendant l'année 1777, favoir: bourgeois, 47 garçons & 35 filles; non bourgeois, 138 garçons & 160 filles. Total des naissances, 380.

Il est mort dans le même intervalle, bourgeois 34, dont 4 membres du conseil souverain; femmes 64. Non bourgeois, hommes 113; femmes 126. Total des morts, 337. Excédent des naissances sur les morts, 43.

La société économique, dans une assemblée générale tenue au mois d'avril dernier, a adjugé le prix proposé *sur la meilleure construction des digues*, à un mémoire ayant pour devise: *Amnis adesos, illabens ne rodat aquis mordacibus agros*, dont l'auteur est M. Grouner, secrétaire baillival de Landsbout; & l'accéssit au mémoire de

M. *Duchet*, chapelain de *Remansens*. Mais elle ne s'est pas cru en droit de publier sa ratification de la *haute chambre économique*, par ordre de laquelle ce prix avait été proposé.

La société économique offre trois prix, chacun d'une médaille d'or du poids de 29 ducats, sur les sujets suivans : 1. *La meilleure analyse d'une ou de plusieurs eaux minérales de la Suisse, dont la salubrité soit déjà constatée par une longue expérience.* Outre l'analyse chymique de ces eaux, ce mémoire doit contenir leurs effets sur le corps humain, les différentes maladies dans lesquelles on peut les employer utilement, & la méthode la plus salutaire de s'en servir. Plus les mémoires seront fondés sur l'expérience même, & plus ils auront droit à l'approbation de la société. 2. *Les moyens les plus avantageux d'entretenir & de réparer les chemins.* 3. *Le meilleur plan d'une école de filles de l'âge de six à quatorze ans.* Ce plan doit contenir les moyens les plus propres de former la jeunesse de ce sexe, d'une manière convenable à sa vraie destination, & particulièrement être applicable aux mœurs & aux besoins de la capitale. Une école de cette nature, établie avec succès à *Zurich* & détaillée dans les *Ephémérides de l'humanité*, fait espérer à la société que de pareils établissemens, quoique diver-

fement modifiés par la diversité des circonstances, pourraient être avantageusement formés dans notre capitale. Les mémoires seront adressés francs de port à M. le docteur *Tribolet*, & reçus jusqu'à la fin de mars 1779.

Lausanne. On a baptisé pendant la même année, garçons, 142; filles, 125; & il est mort 24 enfans, avant que d'avoir reçu le baptême. Total des naissances, 291.

Il est mort, avant l'âge de 3 ans, 83; de 3 ans à 60, 78; de 60 à 80, 44; de 80 & au-dessus, 15. Total des morts, 210; mariages bénis, 88.

Neuchatel. Il est né, dans le cours de l'année dernière, 57 garçons & 41 filles.

On a béni 33 mariages. Il est mort 40 personnes adultes, dont une nonagénaire; & 176 enfans. Ainsi l'excédent des morts est de 18 personnes, à cause de la cruelle épidémie qui a enlevé un grand nombre d'enfans.

Dans toute la souveraineté, il est né 636 garçons & 597 filles. Mariages, 307. Morts adultes, 217 hommes, & 238 femmes. Enfans, 355 garçons & 336 filles. Nonagénaires, 8. Excédent des naissances, 87.

A Bâle. On a baptisé pendant la même année 332 enfans, & il y est mort 370 personnes. Ainsi le nombre des morts surpasse de 38, celui des baptêmes.

On nous a envoyé de *Mülhouse*, le tableau suivant.

<i>Baptêmes.</i>	<i>Morts.</i>
En 1770, 287.	333, dont 209 enfans de la petite vérole.
En 1771, 260.	169.
En 1772, 239.	239.
En 1773, 248.	255.
En 1774, 254.	263.
En 1775, 297.	249.
En 1776, 290.	211.
En 1777, 285.	384, dont 240, tant de la petite vérole que de la dysenterie.

Excédent des baptêmes pendant 8 ans, 57.

Fribourg. Madame la comtesse d'Affry, baronne d'Alt, épouse de M. le comte d'Affry, lieutenant général des armées de S. M. T. C. & colonel du régiment des gardes Suisses, est morte en cette ville, dans le courant du mois dernier.

Neuchatel. Le magistrat de Neuchatel, continuant à se procurer des fonds pour rebâtir son hôpital qui tombe en ruine, propose une troisième loterie du capital de 16000 liv. de Suisse, soit 24000 liv. de France, composée de 2000 billets à 8 liv. de Suisse, ou 12 liv. de France, & de 500 lots, en attendant qu'il ait pu se décider

pour un plan plus considérable, qui paraîtra dans peu.

Les billets seront signés par MM. Abraham Guyenet & David Perret, tous deux membres du grand-conseil.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. le maître-bourgeois Meuron, & on en trouvera aussi dans les principales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, chez les collecteurs qui en feront chargés, & qu'on annoncera dans les papiers publics.

Le tirage s'en fera publiquement dans l'hôtel-de-ville, en présence du magistrat & du public, le vendredi 27 février 1778; & l'on imprimera incessamment des listes qui indiqueront le fort des billets gagnans, que l'on enverra à tous les collecteurs.

Le paiement des lots se fera aux porteurs des billets gagnans, quinze jours après le tirage, dans le bureau de M. le maître-bourgeois Meuron, ou par les collecteurs étrangers qui auront fait la vente des billets, sous la déduction du dix pour cent sur la valeur de chaque lot.

P L A N.

2000 billets à l. 8, valeur de Berne, l. 16000.

1	lot de l. 3000	l. 3000
1	de 1200	1200

JANVIER 1778. 127

1	de	600	600
2	de	300	600
2	de	200	400
3	de	100	300
5	de	80	400
10	de	60	600
21	de	40	840
30	de	30	900
40	de	25	1000
80	de	20	1600
304	de	15	4560

500 lots.

l. 16000

LES deux premières éditions de l'Encyclopédie *in-4.* annoncées chez PELLET, à Geneve, se sont écoulées avec une rapidité qui prouve que le public a goûté le projet de cette réimpression, & qu'il est content de la manière dont on l'exécute.

Les éditeurs, flattés d'un accueil qui a surpassé leurs espérances, proposent une troisième souscription, aux mêmes conditions que les précédentes. Au moyen d'un plus grand nombre de presses qu'on fera monter, ceux qui voudront souscrire, auront l'ouvrage complet en même tems que les premiers souscripteurs. On achètera des caractères neufs, les papiers seront de la même qualité, & l'exécution aussi soignée

que celle des volumes actuellement entre les mains du public. On paiera donc en souscrivant, 12 livres; en recevant chaque volume de discours, 10 livres; en recevant chacun des deux premiers volumes de planches, 18 livres; & en recevant le dernier volume de planches, 6 livres. La souscription est ouverte jusqu'au premier mars, & la première livraison se fera en mai 1778. On peut souscrire chez les principaux libraires de chaque ville.

F I N.